MENSUEL

SEPTEMBRE 2015 • n°125

GRATUIT

L'ÉPICENTRE

L'ÉCONOMIE • LES ENTREPRISES • LE LOIR-ET-CHER

www.epicentre-web.fr • Tél. 02 54 56 87 88

Ets Blénet à Bourré

© In-Médias

Des virages bien négociés

Mathieu Blénet, dirigeant de l'entreprise

(page 9)

© Nicolas Derré

Merci Ludo !

p.3/5

© Nicolas Derré

« La Baguette du coin », une entreprise du coin

p.13

© Nicolas Derré

Passtime® « booste » votre pouvoir d'achat

p.17

© FP

Le Loir-et-Cher a maintenant sa bière : la 1515 bien sûr !

p.19

PÔLE EMPLOI

Plateforme de formation dans les métiers de la rénovation sur Romorantin

Contexte National
Le plan bâtiment Grenelle a mis en avant que le principal défi à relever est l'amélioration du parc résidentiel existant.
Pour pouvoir réduire cette dépense énergétique par 4 d'ici 2050, les professionnels doivent intervenir sur l'ensemble de la construction et apporter des solutions d'amélioration énergétique sur tous les postes énergivores qui la composent.
Par ailleurs, le contrôle de la qualité de l'air intérieur (QAI) s'impose de plus en plus clairement comme un enjeu de santé publique majeur.
De fait, il est apparu essentiel de proposer aux particuliers un service unique, leur permettant de réaliser leur projet de rénovation avec un intervenant capable d'aborder ensemble toutes les problématiques de l'habitat et d'apporter les solutions techniques et matérielles pour la mise en œuvre de leur projet.

À l'initiative de la Maison de l'Emploi de Romorantin, une formation de Coordinateur en rénovation énergétique et sanitaire, financée par la Région Centre, a été mise en place.

Définition du métier
Le rôle d'un Coordinateur en rénovation énergétique et sanitaire est de concevoir et exécuter (seul ou en équipe) un programme de travaux d'amélioration de l'habitat individuel dans un objectif d'optimisation énergétique et de réduction des risques sanitaires.
Interlocuteur central pour le maître d'ouvrage, son intervention couvre les différentes étapes du projet de rénovation, depuis l'étude de l'existant, la proposition de stratégies d'amélioration jusqu'à la réception des travaux.
De façon transversale, sa fonction l'amène, tout au long de sa mission, à agir en faveur de la prévention des risques sanitaires par le choix de solutions et matériaux limitant les sources de pollutions à l'intérieur de l'habitat.

À l'issu de la formation, il doit être capable de maîtriser les compétences professionnelles suivantes
1. Réaliser un bilan énergétique et sanitaire d'un habitat pour le compte d'un particulier.

2. Proposer une offre globale d'amélioration énergétique et sanitaire en privilégiant des matériaux biosourcés.

3. Mettre en œuvre les procédés d'isolation de l'enveloppe du bâtiment seul ou en équipe.

4. Animer la coordination d'un ensemble de travaux de second oeuvre préconisés pour garantir la performance ciblée avec le client.

Profils et emplois formation coordinateur en renovation energetique

Profils des stagiaires

Cette formation construite pour des artisans attire tous les corps de métiers et tous les niveaux (niveau I : architectes, ingénieurs…à niveau IV), tous venus comprendre les spécificités de la rénovation de façon globale au niveau du bâtiment et de ses différents corps d'état.

On peut noter quatre types de profils
• Artisans, leurs souhaits sont multiples
• Collaborateur architectes, Architectes, Ingénieurs
• Travailleur handicapé du bâtiment
• Autres profils : personnes non professionnels du bâtiment

Emplois post formation les plus répandus
• Coordinateur en rénovation énergétique (artisan, conjointe artisan et groupement artisans)
• Conseiller Espace info énergie (Pact, Ademe, collectivités)
• Collaborateur d'architecte et bureau d'étude thermique
• Chargé de l'amélioration thermique du patrimoine bâti (conducteurs de travaux et ingénieurs : collectivités et bailleurs sociaux)
• Vendeur Conseil matériaux écologiques.

Centre-Val de Loire
www.regioncentre-valdeloire.fr
le cnam Région Centre
Forums d'informations et d'inscriptions
Septembre 2015
"Ma réussite, c'est le cnam !"
Antonio Goncalves
Promotion 2006

Crédit photo : Marc Gueret
2004 Consultant
2006 cnam Diplôme d'ingénieur en informatique
2012 Java champion co-fondateur de Devoxx France
Leader de la formation professionnelle pour adultes de Bac+1 à Bac+5
Domaines scientifique, technique, tertiaire
En cours du soir, à distance, en alternance
Au Cnam-région Centre :
Lycée Grandmont
6, avenue de Sévigné – 37000 TOURS
Mercredi 9 et 16 de 14h à 19h
Vendredi 11 et 18 de 14h à 19h
Samedi 12 et 19 de 10h à 16h
Campus de la CCI
Rue Anne de Bretagne – 41000 BLOIS
Samedi 12 de 10h à 16h
Jeudi 17 et 24 de 14h à 19h
www.cnam-centre.fr
Numéro régional : 02 18 69 18 30 Coût d'un appel local

MENSUEL GRATUIT L'ÉPICENTRE
L'ÉCONOMIE • LES ENTREPRISES • LE LOIR-ET-CHER
16, rue de la Vallée Maillard • 41000 Blois - 02 54 56 87 88
www.epicentre-web.fr

Mensuel gratuit
n°125 septembre 2015
• Directeur de publication
Jean-Pierre Terrien
• Rédaction
Sylviane Sworowski
06 86 70 03 85
adm.epicentre@orange.fr
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M 06 83 05 56 51
• Photos
Nicolas Derré 06 31 29 68 35

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000010 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831 - Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

BRAVO LUDO !

41 IRONMAN 41 JOURS

PHOTO - © A. CHARRON

Les projets les plus fous prennent vie en Loir-et-Cher

Loir&Cher LE DÉPARTEMENT

défi41 L'AVENTURE PARTAGÉE

© N. DERRÉ

Incroyable Défi41

Par la détermination hors-norme d'un homme, Ludovic Chorgnon, l'été 2015 en Loir-et-Cher restera longtemps gravé dans nos mémoires.

L'exploit est colossal : 9 266 kilomètres parcourus en 41 jours, à la nage, à vélo et à pied par notre sportif adepte des trails de l'extrême.

Au-delà de la performance sportive, je suis frappé par l'énergie collective, le plaisir dans l'effort et l'élan populaire que Ludovic a su créer à Vendôme et plus largement en Loir-et-Cher.

Chaque jour, et toujours plus nombreux, des bénévoles, des anonymes, des entreprises, des collectivités, les médias, se sont ralliés à l'événement dans une ambiance bon enfant, joyeuse et décomplexée.

Le 10 août à Vendôme, jour de l'accomplissement du 41e Ironman (triathlon au format XXL), la fierté des loir-et-chériens était palpable dans la foule à l'arrivée de notre « homme de fer ».

Et c'est bien la promotion de notre département, terre de bien-être, que visait notre héros !

Si l'on y regarde de plus près, j'y vois comme la marque de fabrique d'un état d'esprit spécifique au Loir-et-Cher.

Ne nous l'a-t-on pas dit et redit tout au long de la démarche prospective *Loir-et-Cher 2020** ? La capacité qu'ont les femmes et les hommes de notre département à travailler ensemble, à bâtir des projets ambitieux et innovants, nous est enviée.

En nous dépassant, en cultivant l'esprit de coopération et d'union nous nous donnons toutes les chances de réussir durablement. C'est sans doute cela la belle leçon de vie que nous lègue Ludo le fou.

Alors oui ! Le Loir-et-Cher, département du savoir bien-vivre, du travail bien fait et des énergies rassemblées a toutes les raisons d'être fier et de croire en son avenir !

Ensemble continuons à relever chaque jour le Défi41 de Ludo le Fou

Maurice Leroy
Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

▶▶▶ DÉFI 41

Ludovic est parti seul, mais est arrivé avec tous !

© Nicolas Derré

Le défi porté par Ludovic Chorgnon n'avait pas pour finalité de battre un record du monde, mais d'entraîner à sa suite une dynamique positive pour notre département et au-delà. Pari courageux... et pari gagné !

Tout au long de sa préparation et jusqu'au 41e jour de son exploit, Ludovic a décliné ce registre : « *J'en avais un peu marre qu'à chaque fois que je disais le Loir-et-Cher, personne ne sache le situer sur la carte. Je suis un homme de communication et je sais bien qu'il fallait un événement porteur. Un triathlon Ironman m'a semblé être la discipline parfaite et la distance la plus appropriée car il fallait que ce soit accessible à tous. Un ultra en course à pied aura fait peur, alors qu'avec le triathlon, il y avait trois sports. C'est aussi pourquoi j'ai choisi des parcours en boucle. Dans la piscine, tout le monde pouvait nager la distance qu'il souhaitait. En course à pied, il y avait deux boucles : une de 1 km et une de 5 km et en vélo, le tracé était long de 22 km.* »
La part de partage a toujours été pour Ludovic un élément de soutien essentiel : « *Quand on a mal tout seul, on a mal... Quand on a mal et qu'on est entouré, on n'a pas mal* ».
C'est cette philosophie qui donne (et donnera) toute sa résonance à son action. Il s'est créé pendant 41 jours une synergie hors du commun entre entreprises, acteurs du tourisme, associations sportives, culturelles, sociales, caritatives et amoureux du sport avec, comme fil conducteur, la réalisation d'un record du monde sportif. Ludovic a réalisé 41 Ironmans pendant 41 jours de suite, du 1er juillet au 10 août. Rappelons qu'un Ironman, c'est parcourir dans la même journée :
• 3,8 km en natation ;
• 180,2 km en vélo ;
• un marathon (42,195 km).
Le record du monde officiel détenu précédemment était de 10 Ironmans (et 33 officieux). On mesure à quel point la performance de Ludovic Chorgnon a pu se heurter, au départ, au scepticisme de certains.

Ludovic Chorgnon : « *Je voulais démontrer que si on se donne les moyens, on peut réussir. Et le projet n'a pas besoin d'être pharaonique ! Si une personne rêve de courir un marathon, elle ne doit pas se dire : je n'ai pas le temps, je ne suis pas capable… mais se demander comment y parvenir. Cela peut prendre des mois mais en effectuant les bons choix dans son emploi du temps, dans ses priorités, dans ses entraînements, c'est possible. Moi aussi, j'ai dû travailler. En vélo, par exemple, j'étais un bourrin. Durant 9 mois, j'ai travaillé ma position et mon efficacité. Bon, en course à pied, ça allait (rire).* »
Son message est passé au-delà de ses espérances. Dans Vendôme, les deux magasins de cycles ont été dévalisés et le peloton de cyclistes n'a cessé de croître au point qu'ils étaient plus de 100 au 41e jour. En course à pied, c'est plus de 500 coureurs qui ont participé à la boucle finale.
LC : « *Et il y a des hommes et une femme qui sont venus faire l'Ironman. Ainsi, par exemple, Florian est venu courir une première fois 5 km puis il a fait un semi-marathon et après un marathon et… bouclé son premier Ironman. Il ne savait même pas nager correctement ! Pendant 15 jours, il a pris des cours et s'est lancé, ça m'a fait 1.000 fois plus plaisir que mon record.* »

Une organisation qui a mobilisé 150 personnes

Il a fallu gérer le village et les différents postes, assurer la sécurité, organiser le triathlon...
LC : « *Pour le Guinness, il fallait que ce soit une course officielle, j'ai donc participé à 41 ironmans organisés par le Vendôme triathlon. Je pense aussi à Fred Connan, mon meilleur ami qui m'a déjà assisté lors de bon nombre de mes aventures, à Ingrid bien sûr, Madame l'arbitre, et là je suis sûr d'oublier des personnes mais je les remercie tous…* »
Ingrid Cazes, arbitre régionale et membre de l'organisation. « *Mon travail a été de coordonner le corps arbitral et les bénévoles car il ne fallait pas faire d'erreur afin que les performances soient homologuées.* »
Une telle organisation nécessitait une énorme préparation (1 an et demi de prospection et d'organisation) et un budget : soit 150.000 euros, dont 15.000 euros destinés à la Fédération française de triathlon pour l'officialisation des épreuves. Des partenaires publics comme la mairie de Vendôme et le Conseil Départemental, mais aussi privés, ont suivi et ont parié sur la réussite du projet.

La suite ?

Un livre sera publié, (Le Défi41 et comment préparer un Ironman) et un film officiel pour se remémorer ces 41 jours.
Pour 2016, Ludovic vise une qualification pour l'Ironman d'Hawaii, le championnat du monde de triathlon. « *Je vais tout d'abord aller en mars en Nouvelle-Zélande afin de voir où j'en suis. Ma meilleure performance est 9 h 52 mais je pense pouvoir miser sur 9 h 30 et dans ma catégorie d'âge cela devrait me permettre de me qualifier. J'enchaînerai avec le triathlon de Nice ou l'Iron Médoc en juin pour peaufiner la préparation et je tenterai la qualification sur l'Ironman de Vichy en août. Et j'espère être à Hawaii en octobre. J'enchaînerai avec le Grand Raid de la Réunion où je devrais être au top de ma forme. Là, je viserai le TOP 50.* »

S'il pense déjà à demain, Ludo « le fou » comme il est surnommé, n'oublie pas Vendôme. En été 2016, il envisage d'organiser avec les différents clubs de la ville une journée anniversaire afin que l'esprit perdure. « *Ce sera une journée de folie. Nous allons organiser un triathlon où chacun pourra faire ce qu'il souhaite et tout sera gratuit. Ce sera dans l'esprit du record mais, cette fois, sans notion de performance.* »

Citons, pour conclure, ce mot de Ludovic : « *Merci le Loir-et-Cher, un territoire où il fait bon réussir !* »

CGPME
Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
1, rue Paul-Renouard
41000 Blois Tél. 02 54 56 06 06
http://www.cgpme-centre.fr

Le Défi 41 et la force d'un réseau

Dès le début, les entreprises se sont mobilisées autour des valeurs incarnées par Ludovic Chorgnon, à la recherche de partenaires pour rendre possible l'aventure du Défi 41, dont une vingtaine via la CGPME 41.

© FP

Chaque jour, pendant 41 jours, une entreprise partenaire pouvait inviter ses clients et prospects ou faire découvrir ses produits sur le site de Vendôme, autour de l'événement Défi 41. Quant à la CGPME 41, elle était présente le premier week-end (samedi 5 juillet) et le 41e jour, pour saluer l'exploit fantastique de Ludovic Chorgnon.

Plusieurs responsables d'entreprises et d'organisations ont fait personnellement un bout de chemin avec « Ludo le fou » en l'accompagnant, à leur mesure, lors d'un parcours. Ainsi, Mathieu Blénet (Ets. Blénet), Rodolphe Boulay (Blanchisserie Blésoise), Rémi Lemaire (Val de Loire Conseil), Philippe Duisit (président de Initiative Loir-et-Cher) et une équipe de cadres de Groupama, ont participé à un marathon aux côtés du champion tandis que Patrice Duceau, président de la CGPME Région Centre, a roulé 44 km le 40e jour, à 35 km/h de moyenne. Selon ses dires, c'était un peu élevé pour lui, mais il tenait à participer à l'effort physique. D'autres ont souhaité absolument être présents en assurant des tâches périphériques plus modestes (non sportives) : Pierre Maino (président de la CMA) qui coupait courageusement des citrons, assisté par Stéphane Piquet (ancien directeur de Groupama), Franck Bataille (Mac & Co), qui a contrôlé la température de l'eau de la piscine en y trempant son index, ou Florence Princé (B+Home) qui s'est beaucoup entraînée à embrasser Ludovic à l'arrivée… Tâches mineures, certes… Mais ils étaient là pour soutenir moralement l'athlète dès les premiers jours.

Des entreprises, des institutionnels impliqués et le public aussi

Il a fallu attendre le 11e jour, celui qui a inscrit le record du monde du nombre d'Ironmans consécutifs au palmarès de Ludovic Chorgnon, pour que le public commence à se greffer à l'événement de façon significative. Progressivement, les marathoniens et les adeptes du vélo ont été de plus en plus nombreux aux côtés de Ludovic. Le public aussi, au long du parcours et jusqu'à la victoire du 41e jour, s'est transformé en une foule enthousiaste où chacun s'est senti concerné. Ce pari-là, qui était essentiel pour lui, a également été gagné par Ludovic.

Une invitation et un maillot

Ayant appris que Ludovic Chorgnon était, depuis son plus jeune âge, un fervent supporter de l'équipe de football de Saint-Étienne, Patrice Duceau, avec la complicité de François Jacob, (président de Blois Foot 41), lui a offert, pour le remercier, une invitation à assister à un match dans les tribunes du « Chaudron » de Geoffroy Guichard à Saint-Étienne. Il y sera reçu par Dominique Rocheteau et le président du club. Pour sceller cet engagement, Patrice Duceau a fait un autre cadeau à Ludovic Chorgnon en lui donnant le maillot 2015 de l'équipe des Verts, il raconte : *« En cette période de défiance bien ancrée entre un monde protégé et un monde exposé, Ludovic a fait tomber des barrières pour susciter l'envie d'entreprendre, de prendre des risques et d'oser poursuivre ses rêves, sans s'arrêter aux obstacles. C'est le quotidien du chef d'entreprise. En l'absence de repères au plus haut niveau, l'exemple viendra du terrain et des initiatives courageuses de quelques-uns. »*

© In-Médias

© Nicolas Defré

Avec la complicité de François Jacob, Patrice Duceau offre le maillot des"Verts" à Ludovic Chorgnon.

CCI LOIR-ET-CHER

ECOBOOSTEZ VOTRE PERFORMANCE

LES JEUDIS DE LA CCI

LES JEUDIS DE LA CCI,
RENCONTRES ET ÉCHANGES
pour analyser, comprendre et adopter les méthodes et solutions qui dynamiseront **votre entreprise.**

Programme 2015/2016

> RH ET SÉCURITÉ

01/10 • Les entretiens dans le cadre de la réforme professionnelle. En cerner les enjeux et définir les bons outils et indicateurs.

10/12 • e-recrutez ! Comment utiliser internet et les réseaux sociaux pour trouver le bon candidat.

21/04 • Point réglementaire Santé Sécurité. Être au fait de l'actualité pour réduire son risque.

> DÉVELOPPEMENT DURABLE

19/11 • Les versions 2015 de l'ISO 9001 et ISO 14001. Décryptez les évolutions et leurs conséquences pratiques.

03/03 • Point réglementaire ICPE avec la DREAL. Découvrez les points de vigilance de l'inspection en 2016.

19/05 • Eco-concevoir, pourquoi pas vous ? Entre progrès continu, gains économiques et environnementaux, l'éco-conception comme outil d'aide à la décision.

> COMMERCIAL ET MARKETING

05/11 • Boostez la performance commerciale de votre entreprise. Comment bien définir sa stratégie commerciale et quel plan d'actions mettre en œuvre.

14/01 • Optimisez vos supports de communication commerciale. Les bonnes questions à se poser et les critères à respecter pour une accroche commerciale maximale.

10/03 • Un autre levier pour vendre. Négocier autrement que par le prix.

> PRODUCTION

15/10 • Elaborez vos temps de fabrication au plus juste. Contribuer par la méthode MOST® à capter les marchés en maîtrisant sa marge.

04/02 • Réduisez vos charges de santé au travail par des solutions robotiques simples. Diminuer la pénibilité aux postes de travail et les TMS... améliorer la qualité des produits.

02/06 • Stabilisez rapidement vos process par la technique des plans d'expériences. Comment discerner les paramètres essentiels du réglage des machines pour une meilleure efficience et rentabilité.

> GESTION

26/11 • L'information financière de l'entreprise : décryptage. Savoir repérer les éléments essentiels d'une liasse fiscale (client, fournisseur...).

21/01 • L'information financière de l'entreprise : interprétation et utilisation. Consolidez financièrement vos projets et/ou assurez-vous de la pérennité de vos partenaires (aide à la décision).

26/05 • Négocier et convaincre à l'achat comme à la vente. Les méthodes et les techniques de négociation.

FORFAIT PAR ENTREPRISE
290€ HT

> INNOVATION

17/12 • Le design, un levier pour vendre et se différencier. Comment en faire un outil stratégique (en anticipant les tendances, en intégrant de nouvelles technologies, en affirmant son identité...).

17/03 • Sécurisez et protégez votre information stratégique. Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place pour protéger efficacement les données stratégiques de son entreprise.

28/04 • Evaluez financièrement vos titres de propriété intellectuelle. Dans quelles circonstances et comment peut-on les évaluer.

> INTERNATIONAL

28/01 • Sécurisez vos échanges à l'international. Identifier et mobiliser les modes et moyens de paiement adaptés.

12/05 • 2 min pour convaincre vos interlocuteurs étrangers ! Se présenter utilement en un minimum de temps avec les techniques de l'Elevator Pitch.

> MANAGEMENT

25/02 • Gagnez en aisance et en efficacité en toutes circonstances. Maîtriser ses émotions par des techniques simples dans des situations difficiles.

09/06 • Agissez pour stimuler la créativité de vos équipes. Des méthodes pour initier et rendre pérenne la dynamique créative de votre entreprise, de vos équipes.

23/06 • La RSE, à quoi ça sert ? Une approche pragmatique et des retours d'expériences d'entreprises pour une activité durable.

Forfait 290 € TTC pour tout le programme par entreprise, quel que soit le nombre de collaborateurs inscrits.
Inscription sur www.loir-et-cher.cci.fr
ou auprès de Nathalie ADAM, nadam@loir-et-cher.cci.fr

une initiative
CCI LOIR-ET-CHER

Prenez une longueur d'avance en participant à la rentrée économique de la CCI

23 septembre 2015 - 17h30
Maison des entreprises - Blois

AU PROGRAMME

• 17 h 30
Accueil des participants

• 18 h 00
ECORAMA
Présentation du panorama économique par Yvan Saumet, président de la CCI de Loir-et-Cher.

• 19 h 00
LA FORMATION
LEVIER DE PERFORMANCE
Axes stratégiques de l'évolution de la formation

• 20 h 00
COCKTAIL

MONDE RURAL

Agglopolys place l'agriculture et la viticulture au cœur de la ville

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

La communauté d'agglomération de Blois soutient les filières agricoles et viticoles. Différentes actions sont mises en place pour valoriser les productions locales et penser au mieux l'aménagement foncier.

Michel Contour et Anne-Sophie Castets sur le terrain.

Il est parfois peut-être difficile de le percevoir mais Agglopolys compte près de 400 exploitations agricoles sur son territoire, soit 40.000 hectares (dont près de 900 ha en bio) et 20% de zones boisées répartis sur les 48 communes de l'intercommunalité ! Depuis 2010, Agglopolys affiche un engagement fort en faveur de ce secteur. Elle a notamment accompagné, en 2010 justement, le développement de la couveuse de maraîchage biologique (espace-test des Prés d'Amont au lycée horticole de Blois) et a apporté une aide conséquente à la construction du nouveau bâtiment de l'association « Biosolidaire » (Jardins de Cocagne et Valbiocentre). En 2013, c'est cette fois une signalétique sur les marchés de l'agglomération, avec le concours de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, qui était lancée pour aider les consommateurs à mieux repérer les producteurs en vente directe sous l'appellation « En direct de nos fermes ». Enfin, on peut citer le soutien apporté aux manifestations liées à l'agriculture, et l'œnotourisme. Par exemple, une enveloppe de 20 000 euros sur quatre ans est dédiée à l'AOC Cheverny, entre autres. « *L'agriculture et la viticulture font partie de notre développement économique et touristique,* » insistent Michel Contour, vice-président d'Agglopolys chargé de l'agriculture, de la viticulture, de la biodiversité et des espaces naturels, et Florent Goismier, chargé de mission développement économique et territorial. « *Notre volonté est de préserver l'instrument agricole avec notamment la prise en compte des circuits courts et des filières biologiques. Nous devons être en capacité de répondre à une forte attente du consommateur.* »

Divers aspects entrent en jeu

Lorsque l'on parle agriculture et viticulture, la question foncière est également à ne pas négliger. Un recensement vient d'ailleurs d'être réalisé par Agglopolys pour déterminer le potentiel territorial. « *Nous réfléchissons à l'attribution des terres non cultivées à l'intérieur des zones urbaines. Nous ne les figeons plus désormais comme cela a pu être le cas à une époque,* » précise Michel Contour. « *Cela représente un nombre d'hectares non négligeable ; nous devons penser aux opportunités agricoles possibles et en même temps, à la façon dont nous pouvons optimiser le périmètre urbain. Nous effectuons un travail important dans le cadre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et du nouveau PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui s'annoncent.* » Par ailleurs, dans les espaces périurbains, des aménagements ont été réalisés, notamment dans le quartier Vienne de Blois, des voies cyclables et piétonnes ont ainsi été mises en service par Agglopolys pour relier le collège Blois-Vienne au centre aquatique Agl'eau et l'AAJB. Des chemins ruraux (mélange terre-pierre avec une bande centrale enherbée) réservés aux piétons ont de plus été réalisés pour notamment relier le site de la Vacquerie à la rue de la Croix-Rouge, sans oublier la présence d'un verger public. « *Il existe une vraie complémentarité entre les terres exploitées et les espaces de loisirs.* »

Une maraîchère heureuse

En parlant de la Vacquerie, Anne-Sophie Castets est un bon exemple d'une installation agricole péri-urbaine réussie. Après un diplôme d'ingénieur agricole à Versailles, la jeune femme a intégré le réseau des Chambres d'agriculture pour y exercer différentes missions avant d'opérer un changement de cap en 2009, année où elle a choisi de s'installer dans la couveuse de l'espace-test des Prés d'Amont. Forte de cette expérience, Anne-Sophie Castets est, avec son associée, Brigitte Macrez, devenue en 2013 maraîchère spécialisée dans les légumes primeurs bio sur le site de la Vacquerie, dans le quartier Blois-Vienne, depuis 2013. Elle fait partie du réseau de producteurs Valbiocentre et elle fournit les magasins Biocoop des alentours, ainsi que le Baladodrive de Blois et la « ruche qui dit oui » blésoise. « *Le maraîchage est ma spécialité de cœur,* » raconte-t-elle. « *Je cultive aujourd'hui des carottes, du fenouil, des pommes de terre, des aubergines, des poivrons, des épinards, des blettes, des tomates, des salades, etc. Tout ça sur environ 4 hectares avec 3 000 m² de serres.* » Sur le site de la Vacquerie où Agglopolys a investi plus de 300 000 euros, 4,5 hectares sont encore disponibles. Anne-Sophie Castets pourrait envisager de s'agrandir. Sinon, elle y verrait bien un producteur de fruits rouges. Pourquoi pas ? L'affaire est à suivre.

ÉR

La campagne à la ville.

CCI

La CCI de Loir-et-Cher lance le chantier de la 2e unité de production agroalimentaire dans l'incubateur du pôle Food Val de Loire

Les gammes bio et garanties sans gluten et sans lactose de Terra Cérès seront produites dans cet atelier… C'est la seconde entreprise hébergée dans l'incubateur après l'entreprise de baby food Comme des papas.

Les associés Fabienne Ermel et Eric Blondeau ont procédé cet été, le 8 juillet, à la signature de la convention d'occupation temporaire de leurs futurs locaux. Une unité de production de 350 m², que la CCI de Loir-et-Cher construit selon les besoins de leur nouvelle société Terra Cérès, pour un montant de 450.000 €.
Les produits mis au point par cette société vont marquer la différence face à la concurrence sur le marché porteur du sans gluten : la garantie du label AFDIAG sera bien là, les saveurs seront également au rendez-vous. Voici la réponse à cette forte demande des clients : des produits gourmands BIO qui soient garantis sans gluten et sans lactose.
Jusqu'à ce jour, l'accompagnement de la CCI pour déployer ce projet a surtout pris la forme d'informations stratégiques sur la concurrence et les sources d'approvisionnement, et se poursuivra en fonction des innovations de l'entreprise.

L'effort d'investissement que la CCI a décidé d'engager pour le secteur agroalimentaire en région Centre se poursuit donc avec cette implantation dans la coque industrielle de 850 m² de l'incubateur… Un investissement qui se concrétise également par l'accompagnement stratégique et opérationnel de 6 entreprises créées ou en création.
Le programme immobilier complet prévoit quant à lui une extension du bâtiment de l'incubateur : 1 200 m² supplémentaires pour la coque industrielle et le doublement de la partie tertiaire de 350 m².

À propos de Food Val de Loire
Food Val de Loire est **un pôle d'anticipation et de coopération** pour toutes les professionnels de **la filière alimentaire en Région Centre** : producteurs agricoles, transformateurs, restaurateurs, distributeurs, équipementiers et sociétés de service.
Il déploie ses activités selon 5 composantes : un Cluster d'entreprises, un Incubateur d'innovation, une Cellule d'intelligence, un Agroparc d'activités et des synergies avec d'autres secteurs forts de la région Centre (tourisme, santé, cosmétique, aménagement de magasins…).
L'incubateur, situé sur l'Agroparc de Contres (Loir-et-Cher), est le poste avancé du pôle pour accompagner et héberger des activités novatrices. Il vise la constitution d'un véritable éco-système d'innovation autour des projets incubés, avec un centre technologique et un collectif de spécialités ressources.
Food Val de Loire est une initiative partenariale de la CCI de Loir-et-Cher et de la Communauté de communes Val de Cher-Controis, avec le concours de la Chambre d'Agriculture et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Food Val de Loire :
contact@food-valdeloire.com
twitter.com/FoodValdeLoire
06 07 81 32 83

CCI de Loir-et-Cher :
mission prospective / R&D
02 54 44 64 52
Terra Cérès :
accueil@terraceres.fr
06 75 58 06 83

Journée de la viennoiserie
Vendredi 11 septembre
ici viennoiseries 100% maison
Artisans boulangers participants :
www.cma-41.fr
Fédération Départementale des Boulangers et des Boulangers Pâtissiers de Loir-et-Cher

ENTREPRISE

L'entreprise Blénet : des virages bien négociés

© In-Médias

BLENET
mécanique de précision

La qualité de l'offre « produit » d'une entreprise est le reflet de son histoire, de son organisation, de ses équipements... Autant dire le reflet de la qualité des hommes et des femmes qui construisent jour après jour la cohésion de l'entreprise et lui donnent un avenir.
Mathieu Blénet succède à son père en 2009 à la tête de l'entreprise de mécanique de précision, fondée par celui-ci il y a 40 ans, à Bourré.

Mathieu Blénet : *« L'entreprise travaille pour des secteurs d'activités très diversifiés : la robinetterie pétrolière, le ferroviaire, l'aménagement de tunnels, les machines spéciales, le médical... Nous sommes organisés pour produire de la petite et moyenne série ou mettre en œuvre la fabrication de prototypes. Notre parc machines est très complet et composé de machines-outils récentes et très pointues qui font partie de ce qui se fait de mieux aujourd'hui. »*

© Nicolas Derré

Centre d'usinage option 5 axes tournage.

Une transmission bien menée

Mathieu Blénet : *« Reprendre l'entreprise Blénet n'allait pas de soi pour moi. C'est l'apprentissage qui m'a « sauvé » du cycle scolaire classique auquel je ne m'adaptais pas. Après un BEP et un Bac « Productique », j'ai préparé un BTS gestion PME/PMI de 2005 à 2007 au sein de la société Blénet. Entre 2007 et 2009, j'ai ensuite travaillé à diversifier notre clientèle par une prospection commerciale active. Le chiffre d'affaires a doublé et s'est réparti différemment : quand je suis arrivé, 70 % du CA était réalisé avec un seul client. Aujourd'hui, 3 clients représentent 30 à 40 % du chiffre d'affaires.*
En 2011, nous avons racheté l'entreprise de mécanique générale Penin (Noyers-sur-Cher). Cette opération nous a permis d'élargir notre portefeuille clients, d'expérimenter les performances des machines japonaises et d'augmenter notre chiffre d'affaires de 30 %.
En 2012, mon père a pris sa retraite. L'entreprise Blénet continue à se développer. »

L'équipe et les savoir-faire

Mathieu Blénet : *« L'entreprise emploie 25 salariés (dont 8 apprentis) avec une moyenne d'âge de 30/35 ans. Le recrutement est problématique dans le secteur de la mécanique de précision. Nous avons fait appel à des « chasseurs de têtes » afin de pourvoir des postes, mais ça n'a pas fonctionné. Heureusement, nous avons eu un peu de chance en recevant des candidatures spontanées. J'ai réussi à trouver un tourneur (le 30 mars dernier) et un fraiseur qui arrive en septembre. Mais avant même de penser à recruter, il est primordial de tout faire pour conserver les bons éléments. C'est une priorité, il en va de la cohésion du groupe. Rappelons que nous travaillons dans l'urgence, dans des métiers compliqués qui demandent de la précision et de la réactivité. Nous sommes une entreprise familiale où règne une proximité qui favorise le dialogue et la bonne entente. »*

SARL Blénet :
ZAD Les Granges Rouges
103 route des Roches - BP 2 -
41400 Bourré
Tél. 02 54 71 46 97

sarlblenet.fr
sasblenet@orange.fr

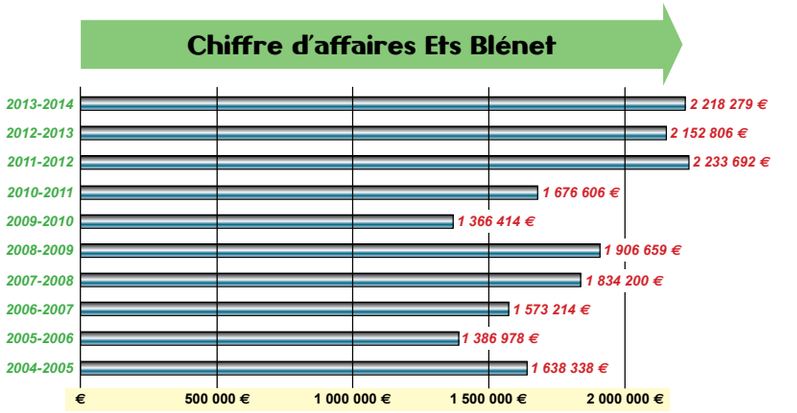

© Nicolas Derré

Secteur centre d'usinage.

AGRICULTURE

Situation au cœur de l'été

© Nicolas Derré

Au cœur de l'été, Philippe Noyau, vice-président de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher et ses collaborateurs, ont présenté un bilan partiel de la moisson 2015 et des perspectives dans le secteur viticole.
Depuis 2014, l'évolution des surfaces cultivées montre une stabilité dans le secteur des blés durs du seigle et des pois (féveroles et autres oléo-protéagineux), des maïs grains et fourragés et du tournesol. On note une augmentation en ce qui concerne le blé tendre, l'avoine et le colza alors que les orges d'hiver et de printemps ont connu une diminution relative. De nouvelles cultures se sont trouvées confortées cette année. C'est le cas de la pomme de terre, du lin et de la betterave.

Tout allait bien jusqu'en juin
Globalement, les implantations ont été réalisées dans de bonnes conditions eu égard aux conditions climatiques favorables en hiver et au printemps. D'avril à juin, les colzas et les céréales ont souffert des fortes pluies. A partir de juillet, la sécheresse et les fortes températures se sont installées. On a alors noté un décrochage des sols superficiels sensibles à ces conditions et de nombreux échaudages (arrêt du développement, dessèchement des grains). La moisson débutée à une date normale pour les orges (20-22 juin) s'est poursuivie rapidement dans les blés et les colzas permettant une fin de récolte vers le 20 juillet. Le temps sec a permis de préserver une bonne qualité de la production. Malheureusement, en conséquence de l'hygrométrie faible, les feux de récolte ont ravagé plus de 800 hectares. Les cultures d'été ont souffert en effet d'un déficit hydrique record même en terre profonde. Les maïs non irrigués (2.500 ha grain et 2/3 en fourrage) ont connu un développement ralenti et une floraison accélérée se traduisant par un rendement escompté équivalent au 1/3 de la normale.

Une campagne légumes qui inquiète
La campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions au niveau sanitaire permettant la cueillette des fraises en jardins suspendus de bonne qualité. Du côté des asperges blanches, on retiendra une année tardive, moyenne à mauvaise, selon les situations amenant chez les producteurs une certaine lassitude malgré des cours maintenus. Chez les producteurs de poireaux, on considère l'année encore une fois mauvaise compte tenu d'une concurrence forte et d'un hiver peu marqué à l'origine d'une faible consommation. Certains ateliers du département ont pris la décision d'arrêter. D'autres ont réduit leur surface plantée cette année. D'où une inquiétude sur l'avenir de la filière départementale.

La situation de la viticulture
Dans le vignoble, on a assisté à un débourrage précoce début avril. Les gelées d'avril et les alertes grêles n'ont pas eu d'impact sur la vigne mais on a noté une coulure sur le Sauvignon et des pertes de récoltes pouvant aller jusqu'à 40%. La sortie de grappe permet d'envisager une récolte correcte dans la fourchette moyenne, voire basse, liée à cette coulure. On se dirige donc vers un millésime assez précoce et donc vraisemblablement qualitatif.

L'accompagnement stratégique, une mission de la Chambre d'Agriculture

Comme tout chef d'entreprise, l'exploitant agricole peut être amené à réviser, voire à réorienter sa pratique. Il peut aussi être confronté à une succession ou à une modification de ses ressources humaines. Ce sont là autant de problématiques sur lesquelles Olivier Mullier, conseiller d'entreprise à la Chambre d'Agriculture, est amené à intervenir.

« Notre démarche est organisée en trois temps essentiels. Il convient d'abord de comprendre les valeurs autour desquelles s'est constituée l'exploitation. Quelles sont les motivations et objectifs de l'exploitant ? ». Autant d'éléments qui permettront au conseiller de guider l'agriculteur au moment où celui-ci est à un carrefour de son développement et que de multiples questions se posent : faut-il modifier son assolement, adopter de nouvelles pratiques, saisir un marché ou une opportunité qui se présente, par exemple.

L'adaptation de l'exploitation dans son milieu changeant
À ce stade, l'exploitant évalue l'utilité de son exploitation dans son environnement. Il s'agit d'une seconde étape qui consiste à analyser les relations de l'exploitation avec les autres acteurs de sa zone géographique. Par exemple, la présence d'une ou de plusieurs laiteries sur le secteur, ou la volonté de développement d'une laiterie vont impacter les décisions à venir, ou une exploitation voisine qui se développe ou qui manque de main d'œuvre. De nouvelles questions peuvent, alors, être soulevées : une coopération peut-elle être envisagée avec une ferme voisine pour certains chantiers ? Comment adapter ses pratiques au respect de l'environnement ? Le conseiller accompagnant aide l'agriculteur à co-construire plusieurs scénarios qui vont croiser les forces et les faiblesses de l'entreprise avec ces données extérieures à l'entreprise. On peut alors se retrouver avec un certain nombre d'options permettant d'élaborer des scénarios et qui vont faire l'objet d'une évaluation.

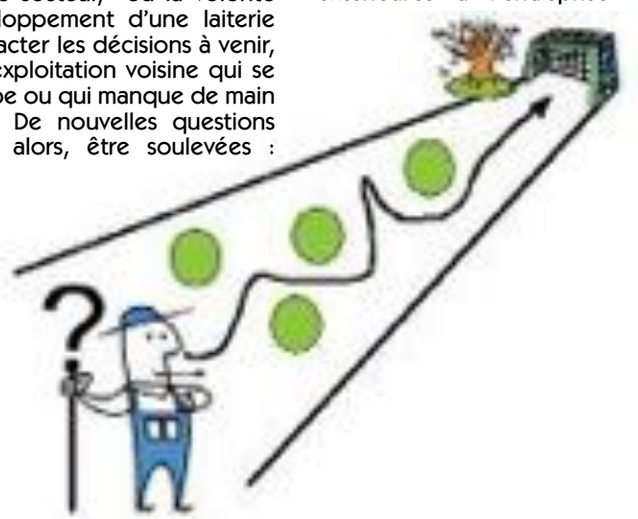

Des valeurs éthiques qui guident un choix éclairé
Après la seconde étape, l'exploitant choisi parmi les différents scénarios possibles tels que : restructurer une partie de sa production, passer en culture biologique, envisager une collaboration de voisinage. Le scénario retenu doit être en phase avec les valeurs initiales éthiques de l'exploitant.
Toujours dans cette attitude d'accompagnant, le conseiller de la Chambre reste le partenaire du chef exploitant dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action final.

Olivier Mullier
06 35 54 24 91

Christophe Joffroy
02 54 55 20 39

Michel Badier
02 54 75 12 56

JCD

EDF

Trois rendez-vous à la centrale à ne pas manquer !

1. Journées européennes du patrimoine : 19 et 20 septembre

La centrale propose une rétrospective sur la construction de Saint-Laurent A et B deux centrales aux technologies différentes. Pour en savoir plus, rendez-vous au Centre d'Information du Public à 10 h et 15 h le samedi et le dimanche 19 et 20 septembre. Gratuit. Sur simple réservation au 02 45 45 84 11.

2. Journées de l'Industrie Électrique : une 5e édition placée sous le signe de la nouveauté

Réservez votre week-end du 3 et 4 octobre 2015 !

Les Journées de l'Industrie Électrique sont un temps fort pour la centrale. Elles permettent chaque année au grand public de venir découvrir les installations. Sur ces deux jours, les agents EDF travaillant au quotidien sur le site se transforment exceptionnellement en guides et emmènent les visiteurs découvrir le simulateur de la salle de commande ainsi que la salle des machines.

Un moment privilégié avec les agents qui peuvent expliquer leur métier et répondre aux questions du public.
En 2014, nous avons accueilli près de 450 visiteurs en deux jours !

Une nouveauté cette année
Plus d'une soixantaine de chanceux pourront suivre un parcours bien spécial le samedi 3 octobre. Un circuit Bas Carbone est en effet proposé gratuitement aux plus curieux. Après la visite des installations de la centrale, ils seront conduits à Orléans pour embarquer sur la Loire et découvrir « l'hydrofluv », un prototype d'hydrolienne fluviale unique en Europe.

Attention, ce nouveau circuit est limité aux 64 premiers inscrits sur les créneaux de 9 h, 9 h 30, 14 h et 14 h 30.

À vos souris : prêt, feu, cliquez !

Pour s'inscrire avant le 12 septembre, un seul lien :
http://jie.edf.com

Des questions ? Appelez-nous au 02 54 45 84 11

3. Fête de la science : les 10 et 11 octobre

Venez fêter la science à la centrale avec une animation ludique et gratuite sur la lumière avec Planète Sciences les 10 et 11 octobre.

DIRECCTE

Le suramortissement, une mesure en faveur de l'investissement productif

Depuis le 15 avril 2015 et pour une durée de 1 an, un mécanisme fiscal exceptionnel de suramortissement pour soutenir l'investissement a été mis en place.

Les entreprises peuvent bénéficier dès l'exercice en cours d'une économie d'impôts allant jusqu'à 13 % de la valeur de leur investissement. Cette mesure s'applique à l'ensemble des entreprises sur la plupart des investissements productifs (y compris les logiciels associés). Cela représente par exemple une économie d'impôts totale de 40.000 € pour un équipement industriel de 300.000 €.

À noter
Contrairement à un mécanisme d'accélération de l'amortissement, ce dispositif représente une économie d'impôts réelle, pas uniquement un gain de trésorerie.

À qui s'adresse la déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement ?
Toutes les entreprises sans distinction de secteur ou de taille sont concernées, à la seule condition qu'elles soient soumises à un régime réel d'imposition : de la PME à la grande entreprise industrielle, des artisans soumis au régime des bénéfices industriels et commerciaux, les « BIC », aux agriculteurs.
Il faut, pour bénéficier de la mesure, réaliser un investissement productif éligible entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016.

Quels investissements sont éligibles à la mesure ?
Pour résumer, sont concernés en premier lieu l'ensemble des matériels et outillages utilisés pour des opérations industrielles de fabrication ou de transformation, c'est-à-dire l'immense majorité des équipements industriels ; mais également les matériels de manutention, pour les entreprises qui ont une activité de logistique par exemple ; elles peuvent aussi profiter de cette mesure grâce aux installations destinées à l'épuration des eaux et à l'assainissement de l'atmosphère, ou aux installations productrices de vapeur, de chaleur ou d'énergie (mais pas celles qui donnent droit à l'application d'un tarif réglementé d'achat de la production électrique). On peut aussi en profiter dans le cadre d'un investissement dans des matériels et outillages utilisés pour la recherche scientifique ou technique.

Les logiciels sont éligibles lorsqu'ils sont indissociables d'un matériel lui-même éligible, ou lorsqu'ils contribuent aux opérations industrielles de fabrication et de transformation, car le gouvernement souhaite inciter les entreprises à accélérer leur numérisation.

Information complète :
http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/10079-PGP.html?identifiant=BOI-BIC-BASE-100-20150421

Comment savoir si mon investissement est éligible à la mesure ?
En consultant l'instruction fiscale : http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/10079-PGP.html?identifiant=BOI-BIC-BASE-100-20150421 ou en demandant aux services fiscaux.

Comment est calculée la déduction ?
La déduction est égale à 40 % du prix de revient de l'investissement et son montant est déduit du bénéfice linéairement sur la durée d'amortissement. Elle s'ajoute à l'amortissement pratiqué par ailleurs dans les conditions de droit commun. Contrairement à une mesure d'accélération du rythme de déduction de l'amortissement, il ne s'agit donc pas seulement d'un gain de trésorerie pour l'entreprise : l'économie d'impôt réalisée est définitive.

Quelques exemples

1- Une PME industrielle soumise à l'impôt sur les sociétés achète au 1er septembre 2015 un tour d'usinage à commande numérique, d'un prix de revient total de 300.000 euros. Cet équipement est amortissable sur 8 ans. Au titre de la mesure et en supplément de l'amortissement de droit commun, l'entreprise déduira donc de son résultat imposable 5.000 euros la première année puis 15.000 euros par an entre 2016 et 2022 et enfin 10.000 euros en 2023. Au global, elle aura déduit 120.000 euros de sa base imposable. Sur la base du taux normal de l'impôt sur les sociétés, elle aura donc réalisé une économie d'impôt pouvant aller jusqu'à 40.000 euros sur la période 2015-2023.

2- Une entreprise industrielle soumise à l'impôt sur les sociétés installe au 1er juillet 2015 une nouvelle ligne de fabrication de pièces composites constituée d'équipements éligibles à la mesure. Cela représente un investissement de 15 millions d'euros, amortissables sur 10 ans. Elle déduira de son résultat imposable 300.000 euros la première année puis 600.000 euros par an entre 2016 et 2024 et enfin 300.000 euros en 2025. Au global, elle aura déduit 6 millions d'euros de sa base imposable. Sur la base du taux normal de l'impôt sur les sociétés, elle aura réalisé une économie d'impôt pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros sur la période 2015-2025.

3- Un exploitant agricole exerçant son activité dans une société, soumise à l'impôt sur les sociétés, achète au 1er juillet 2015 un tracteur au prix de 150.000 euros, amortissable sur 6 ans. L'exploitant agricole pourra donc déduire de son bénéfice agricole 5.000 euros la première année puis 10.000 euros par an de 2016 à 2020 et enfin 5.000 en 2021. Sur la base du taux normal de l'impôt sur les sociétés, il aura réalisé une économie d'impôt pouvant aller jusqu'à 20.000 euros sur cette même période. Il est rappelé que l'avantage serait également acquis à un exploitant individuel imposé à l'impôt sur le revenu.

- PUBLI -REPORTAGE -

« La Baguette du coin », une entreprise du coin

© Nicolas Derré

Claude Saignelonge.

© Nicolas Derré

« La Baguette du coin », l'entreprise créée en février 2015 par Claude Saignelonge permet, notamment, aux habitants de villages désertés par les commerces, d'acheter chaque jour du pain de qualité réalisé par un artisan boulanger du coin à proximité de leur domicile.

L'idée de départ

Claude Saignelonge : *« J'ai exercé pendant 15 ans la profession de chef des ventes dans la téléphonie mobile. À 54 ans, je me suis retrouvé sans emploi. Domicilié à Marolles depuis 2 ans, j'ai constaté, comme chacun, qu'il n'y avait plus de boulanger dans mon village. Le maire m'a confirmé que ce type de commerce ne serait pas viable dans le contexte actuel. J'ai réfléchi à une solution qui serait adaptée aux contraintes de notre époque pour fournir du pain de qualité aux habitants des villages, via des distributeurs automatiques. J'ai consulté les constructeurs de ces machines, mais n'ai pas retenu leur manière de fonctionner : un ne fait que de la vente, un autre que de la location et un troisième de la location avec option d'achat (LOA) sur une période de six mois. »*

Le concept de « La Baguette du coin »

Claude Saignelonge : *« La Baguette du coin » travaille en partenariat avec des artisans boulangers. Le pain sort du four et, à 6 h 30 chaque matin, je prends possession des premières fournées pour remplir les distributeurs avec du pain frais… et non avec du pain issu d'un terminal de cuisson. Dans certains cas, je les remplis une seconde fois avec la fournée du midi. « La Baguette du coin » adapte un fonctionnement qui tient compte des réalités de la société d'aujourd'hui : l'entreprise fait de la vente, de la gestion, mais aussi de la location de distributeurs pour les artisans boulangers qui n'ont pas de trésorerie disponible. En Loir-et-Cher, je propose aux communes d'installer un distributeur de pain en leur demandant, en contrepartie, de me fournir l'électricité (consommation comme un ordinateur) et une dalle en béton afin de pouvoir fixer la machine au sol. Après accord de la commune, mon entreprise gère l'entretien, l'assurance et la gestion avec un Artisan boulanger du coin. »*

L'importance d'être écouté et accompagné pour créer son entreprise

Claude Saignelonge : *« J'ai rencontré Initiative Loir-et-Cher (ILC) qui m'a aidé à bâtir mon business-plan. Au-delà de l'aide financière qu'ils m'ont apportée, j'apprécie particulièrement le fait de ne pas me sentir isolé et, disons-le, complètement abandonné devant les situations complexes auxquelles doit apprendre à faire face un nouvel entrepreneur. Je suis accompagné par un «parrain» et l'équipe de ILC s'est avérée toujours disponible pour répondre à mes interrogations ».*

Les points de distribution

Claude Saignelonge : *« J'ai installé un premier distributeur d'une capacité de 40 baguettes/jour à Marolles (700 habitants) le 22 juin 2015. Un mois après, je devais le recharger une seconde fois chaque midi. Le 30 juillet, j'ai remplacé ce distributeur par un autre qui double la capacité. Trois autres distributeurs fonctionnent actuellement dans les communes de Saint-Agil, Chauvigny-du-Perche et Blois. Quatre autres installations sont prévues en septembre. »*

Comment fonctionnent les distributeurs de baguettes

Claude Saignelonge : *« Je suis en contact à distance avec chaque machine et, quand il ne reste que 5 baguettes, je suis averti afin de prévoir un réapprovisionnement. Un journal des ventes me permet de savoir précisément à quelle heure un client est venu acheter sa baguette et d'agir en conséquence. Exemple : à Marolles, j'ai été surpris de constater qu'un client vient tous les soirs à 22 h 30 prendre deux baguettes, un autre à 3 h 30 et un à 5 h 30 le matin. à la lumière de ces informations, chaque soir, quand je relève la caisse, je laisse six baguettes. »*

La bonne conservation du pain

Claude Saignelonge : « Les distributeurs sont équipés d'une climatisation. Le matin, en fonction de la météo, je règle le chauffage, le taux d'humidité… Ainsi, le pain « respire » bien toute la journée. »

Les projets de développement

Claude Saignelonge : *« J'envisage d'étendre le concept sur le territoire national en organisant un réseau, en partenariat avec le fabricant des distributeurs. Dans l'immédiat, je me suis rapproché de l'association «Métiers partagés» afin d'embaucher une personne pour me seconder dès septembre. »*

« La Baguette du coin »
CS Distri
labaguetteducoin@gmail.com
Tél. 06 48 33 75 39

© Nicolas Derré

Ordre des avocats de Blois

« L'avocat est là pour vous apporter une aide, un soutien et des informations sur vos droits, il est votre premier conseil et votre premier défenseur »

Les réseaux sociaux dans la gestion des salariés

La vie de l'entreprise et la gestion de ses salariés ont été profondément modifiées par le développement de l'Internet. Les frontières et les distances s'amenuisent au point d'aboutir à un univers virtuel, au sein duquel il devient complexe de différencier la sphère professionnelle de la sphère privée et ce d'autant plus avec l'émergence des réseaux sociaux tels que Facebook, espace d'échange et d'expression qui constitue une mine d'informations pour l'employeur, sous réserve qu'elle ne se retourne pas contre lui.

Les réseaux sociaux amis ou ennemis de l'employeur ? Des précautions s'imposent.

L'employeur aura tendance à user de cette source d'information tant lors du recrutement que durant l'exécution du contrat de travail, dans un objectif d'information et de surveillance. Il peut désormais, via une simple recherche sur la toile, obtenir un flot d'informations sur les candidats, ces derniers diffusant, bien souvent avec insouciance, des informations fort personnelles. Ces informations peuvent être dérangeantes dans un cadre professionnel et surtout bien plus complètes que les informations mentionnées dans un curriculum vitae, ou obtenues lors d'un entretien d'embauche. La tentation sera alors grande pour le recruteur d'opérer un choix selon des critères extra-professionnels, d'autant plus à l'heure où les candidats de qualifications équivalentes se multiplient.

Le risque est alors grand pour l'employeur de violer les principes du recrutement, les informations recueillies devant présenter un lien direct et nécessaire avec l'emploi proposé ou avec l'évaluation des aptitudes professionnelles. Le candidat évincé pourrait alors légitimement exercer un recours, notamment sur le fondement d'une discrimination à l'embauche, sous réserve d'être en mesure d'en rapporter la preuve.

L'usage des réseaux sociaux peut également être à l'origine de conflits relatifs à la rupture du contrat de travail. De multiples juridictions ont déjà eu à connaître de ce type de litige où des salariés ont tenu, en l'espèce sur Facebook, des propos injurieux, diffamatoires, voire même agressifs, avant d'être sanctionnés par l'employeur pour ces propos. C'est sans compter avec l'argument des salariés relatif à la violation de la vie privée, en assimilant toutes leurs pages Facebook au domaine privé, à l'image d'un simple dîner entre amis.

Aux termes des décisions rendues, il ne s'agirait d'un espace public que dans l'unique hypothèse où le compte de l'auteur des propos serait limité au cercle fermé d'amis dûment listés ; a contrario, toute « légèreté » dans le paramétrage de son compte assimilerait ce dernier à la sphère publique.
Mais ce critère de paramétrage, à l'égard duquel le salarié peut aisément se mettre à l'abri, ne dispense pas ce dernier du respect de son obligation de loyauté à l'égard de l'employeur. Cette obligation lui interdit ainsi d'injurier ou d'outrager son entreprise. En cas de manquement, le salarié est alors susceptible d'être sanctionné, alors qu'il aura parfaitement paramétré son compte. Si un tel raisonnement et de tels fondements ne sont pas nouveaux, ils convient de reconnaître que leur application concrète est facilitée par un rapport de preuve plus aisé pour l'employeur: « verba volent, scripta manent » (les paroles s'envolent, les écrits restent).

Ordre des avocats du barreau de Blois : Tél. 02 54 74 02 73
Palais de justice
place de la République 41000 Blois

CENTRE D'IMPRESSION NUMERIQUE
REPROGRAPHIE - IMPRIMERIE - PAO
7, rue du palais - BLOIS Centre - hp41@orange.fr - Tél. 02 54 78 38 38
Photocopie noir & blanc, couleur : TARIFS ETUDIANT
Photocopie libre service - Reliure - Plastification - Tampon
Grand format - Adhésif - Marquage tous supports - Signalétique
Tracts - Affiches - Brochures - Cartes de Visite...

- PUBLI REPORTAGE -
36 rue de la manufacture
45166 Olivet Cedex
02 34 59 51 00
www.axereal.com
AXEREAL
La terre, les hommes, le futur
GROUPE COOPÉRATIF AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

AGRICULTURE

Galys, l'expert de l'analyse agricole en France, se renforce avec l'apport du laboratoire central de Terrena Innovation

En 2015, la société Galys basée à Blois, laboratoire expert du secteur de l'analyse agricole, accélère sa croissance et poursuit sa diversification en accueillant l'activité analyse de Terrena Innovation. En apportant le fonds de commerce de son laboratoire central basé à Ancenis (44) dans le cadre d'une augmentation de capital de Galys, Terrena prend une participation dans Galys.

Le laboratoire central d'Ancenis, inauguré en juin 2014, a rejoint la société Galys le 1er juillet pour constituer l'un des laboratoires leaders en analyses agricoles. Pour David Hubert, directeur des laboratoires Galys, « *la performance des laboratoires d'analyses dépend de leur qualité de service mais aussi des volumes traités qui leur assurent la compétitivité. Pour gagner en productivité, pour être en capacité d'innover dans ce secteur, la taille est un réel atout.* »

Le laboratoire d'Ancenis est spécialisé dans l'analyse des fourrages, la nutrition animale et les produits laitiers. Cela permet à Galys d'accroître son champ d'action pour conduire tous les projets d'analyses en proximité directe avec le besoin de ses clients des secteurs céréalier et élevage.

Ce développement s'accompagne d'une nouvelle organisation. Les analyses végétales et environnementales, qui étaient réalisées précédemment à Toulouse, le sont désormais à Ancenis. Toulouse demeure un centre de collecte d'échantillons, un bureau commercial et l'expertise agronomique pour conserver l'implication historique de Galys dans cette région. Le laboratoire de Blois se consacrera quant à lui aux analyses de sol (terre et reliquat azoté) et à la qualité des récoltes céréalières.

Ce rapprochement permet aux laboratoires Galys d'élargir leur spectre d'analyses plus spécialement en fourrage et en nutrition animale. L'entreprise d'envergure nationale renforce ainsi son implantation dans l'Ouest de la France. Dernier point et non des moindres, Galys se dotera ainsi de nouveaux moyens R&D pour anticiper les besoins du secteur dans les années à venir.

À propos de Galys

Galys est une société d'analyses sur les marchés agricoles, espaces verts, environnement et sensoriels. Ses laboratoires réalisent tous les ans plus d'un million d'analyses. Basée à Blois, la société Galys, dispose également de deux laboratoires d'évaluation sensorielle performants à Lille et Toulouse. Filiale du Groupe coopératif Axéréal et Terrena, la société emploie 54 salariés et a réalisé 7,4 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014/2015.

GALYS laboratoire

Bénéficiez du crédit d'impôt de 30% avec une entreprise qualifiée RGE

Fenêtres
Volets
Portes d'entrée
30 % de crédit d'impôt
Commandez avant le **30 septembre 2015** et vous serez sûr de pouvoir déclarer vos menuiseries sur votre **déclaration de revenus de l'année 2015** !
ETIENNE BOUCLET
Créateur - Fabricant - Installateur
fondée en 1945
10 Allée Nicephore Niepce - 41100 Vendôme
02 54 77 25 79
www.etiennebouclet.com

>>> CPAM

L'arrêt de travail oui, mais à bon escient !

La maîtrise des dépenses de santé est une priorité pour l'assurance maladie. Dépenser mieux, c'est utiliser les ressources pour les soins médicalement justifiés, éliminer les gaspillages et les dépenses inutiles. Néanmoins, on continue de constater une forte augmentation des dépenses d'arrêt maladie.
L'évolution en Région Centre est inquiétante, avec une forte augmentation du nombre de prescriptions et de prolongations d'arrêts de travail en 2014.
Il s'agit d'un sujet à fort enjeux financiers, aussi, la Caisse Nationale de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) a-t-elle demandé, pour 2015, un renforcement des contrôles et de l'accompagnement des médecins.

Préserver le système par la responsabilisation de chacun

Pendant un arrêt de travail pour maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, l'assuré social peut percevoir des indemnités journalières. Il s'agit de sommes versées pour compenser la perte de salaire pendant une incapacité temporaire. Ce sont les cotisations de tous qui permettent l'indemnisation des arrêts de travail de l'ensemble des assurés. Il faut être vigilant quant à la bonne gestion de ces fonds, veiller à les utiliser pour les dépenses utiles, supprimer les gaspillages, les dépenses injustifiées. Cela passe bien sûr par une sensibilisation et une responsabilisation de l'ensemble des acteurs.

L'arrêt de travail : un véritable acte de soin

L'arrêt de travail n'a de sens que s'il a un rôle thérapeutique. C'est un acte médical relevant d'une stratégie thérapeutique qui fait partie intégrante du traitement. Les modalités de l'arrêt de travail doivent être pertinentes. La Caisse a mis en place une stratégie d'accompagnement des médecins, véritable relais d'information. En lien avec la Haute autorité de Santé, des référentiels sur les durées d'arrêt en fonction de nombreuses pathologies ont été élaborés. Près de 60 référentiels sont consultables sur le site Internet amelie.fr ou encore grâce au télé-service « arrêts de travail en ligne ». Les durées sont indicatives et à adapter pour chaque patient. Cet outil permet d'éviter de fortes disparités géographiques pour une même pathologie.

Les contrôles

La Caisse s'assure de la pertinence des arrêts (contrôle systématique pour tous les arrêts à 45 jours, au 5e et 12e mois ou après 4 arrêts dans l'année). Elle vérifie que les assurés respectent les modalités de l'arrêt de travail (respect des heures de sortie) et lutte contre la fraude (faux, surcharges, montant du salaire...). L'employeur peut provoquer un contrôle et le médecin interroger la Caisse pour un cas particulier.

Les arrêts de travail en chiffres en Loir-et-Cher :

En 2014, le montant des indemnités journalières (IJ) versées s'élève à 38 millions € et 24.649 assurés ont bénéficié au moins d'un arrêt de travail (soit 18 % de la population active) ; la part des IJ maladie représente 84 % des IJ prescrites et la CPAM reçoit chaque mois entre 6.000 et 9.000 prescriptions. F.P.

>>> PRÉVENTION SANTÉ

DELPHI se mobilise pour prévenir le mal de dos

Dans le cadre de la semaine de l'excellence, qui s'est déroulée du 22 au 26 juin, l'entreprise DELPHI a accueilli, le temps d'une journée, les équipes de prévention en santé de la CPAM. « L'objectif de cette journée était d'aider nos salariés à préserver la santé de leur dos au quotidien » explique Valéria Julio Serguëff, Chargée de Projets Relations Sociales & Communication.

Comment avez-vous connu Santé Active ?

Lors de notre semaine de l'excellence 2014, la CPAM nous avait sollicités afin de monter un projet de prévention en santé (Santé Active), mais par manque de temps celui-ci n'avait pu aboutir. Nous les avons donc tout naturellement contactés cette année.

Pouvez-vous nous présenter l'action que vous avez menée en partenariat ?

L'offre de prévention en santé de la CPAM est large : nutrition, cœur, dos, tabac... En collaboration avec notre équipe médicale, nous avons choisi d'axer notre journée sur le mal de dos. En

effet, le travail répétitif, de manutention ou sur écran et autres gestes du quotidien à la maison sont autant de situations dans lesquelles une bonne application des postures est nécessaire afin de préserver son dos. Nous souhaitions aider nos salariés à préserver leur dos en donnant les bons réflexes à adopter. A partir de nos attentes, des possibilités offertes par la CPAM, nous avons mis en place le temps de cette journée une exposition « Stop mal de dos », un stand d'information animé par une conseillère prévention et avons organisé 4 ateliers découverte de 45 minutes « Le dos de A à Z ». Pour aller plus loin, les salariés sont invités à découvrir les programmes d'accompagnement de la CPAM sur www.ameli.fr.

Comment cette action s'est-elle déroulée ?

La journée a été très satisfaisante. 49 collègues ont participé à l'un des 4 ateliers proposés et près de 70 personnes sont venues découvrir l'exposition et échanger avec la conseillère. Soit, environ 120 personnes sensibilisées. Ce partenariat est une belle réussite. Nous allons reconduire cette action en 2016, en zoomant cette fois-ci sur la thématique du sommeil.

Vous souhaitez vous aussi accueillir les équipes prévention en santé pour aider vos salariés à préserver leur santé, contactez Véronique Moireau, Chargée de Prévention, et bâtissez ensemble votre projet.

Contact CPAM :

Véronique Moireau,
Chargée de prévention
Mail : veronique.moireau@cpam-blois.cnamts.fr
Tél. : 02 54 50 18 80

CRÉATION

Passtime® « booste » votre pouvoir d'achat

© Nicolas Derré

Jonathan David présentant la nouvelle édition Passtime® Loir-et-Cher.

La raison d'être de Passtime® est simple : faire bénéficier les particuliers ou les salariés du Loir-et-Cher de réductions significatives leur permettant de sortir plus en dépensant moins dans les restaurants, les commerces et les établissements de loisirs partenaires.
Vendu moins de 60 € pour une année, le guide départemental permet de réaliser des très nombreuses économies tout au long de l'année chez plus de 160 partenaires locaux.

Comment ça marche ?

Valable pour le titulaire et 5 accompagnateurs de son choix, le guide propose deux offres utilisables chez chacun des partenaires sélectionnés :

• une « Offre Découverte » : jusqu'à 50 % de remise valable lors de la première visite (jusqu'à 6 personnes). Le partenaire tamponnera une case pour indiquer que l'offre a été utilisée ;

• une « Offre Permanente : jusqu'à 20 % de remise valable de façon permanente et illimitée (jusqu'à 6 personnes). Cette offre est valable autant de fois que souhaitée dans l'année sur présentation du guide ou de la carte nationale.

Comment bénéficier des offres Passtime® ?

On peut y accéder soit via le comité d'entreprise (CE) de l'établissement, soit à l'initiative d'un responsable de TPE/PME (qui n'ont pas de CE) qui souhaite motiver et booster le pouvoir d'achat de ses salariés ou remercier ses clients ou encore via Internet pour les particuliers.

Il existe également une carte Passtime®, que l'on peut acheter en plus du guide, qui permet de bénéficier des offres permanentes du réseau national (France et Dom Tom) chez plus de 14.000 partenaires ainsi que de nombreux Web Avantages comme la billetterie à tarif CE, la location de mobil-home à tarifs exceptionnels et bien d'autres avantages encore… accessibles via l'application smartphone (géolocalisation intégrée) ou sur Internet pour être toujours à vos cotés.

La franchise est née à Perpignan en 1999, elle couvre désormais près de 90 départements et Jonathan David développe le concept Passtime® sur le Loir-et-Cher depuis le 1er Mars 2012.

Jonathan David : *« Suite à un parcours commercial et fort de mon expérience dans le domaine bancaire, j'étais tenté par la création d'une activité indépendante qui me permettrait de gérer mon temps entre ma vie professionnelle et ma vie privée. Je connaissais le concept Passtime® et sa notoriété depuis quelques années et j'ai décidé que le moment était venu de tenter l'aventure de l'entreprise avec ce concept exceptionnel. »*

PASSTIME®

« Sortez plus, dépensez moins…. »

Jonathan David
16, rue de la Vallée Maillard
41000 Blois

Tél. 06 32 24 62 73
www.passtime.fr
jd.41@passtime.fr

- PUBLI -REPORTAGE -

Deuxième salon de la mobilité électrique au Centre Leclerc de Blois les 18 et 19 septembre

La Salamandre Centre Commercial — E.LECLERC ZAC DU BOUT DES HAYES Blois

© Nicolas Derré

Fort du succès de l'opération initiée en 2014, Marc Doron, directeur du Centre E.Leclerc La Salamandre de Blois et ses partenaires ont souhaité renouveler ce salon appelé à devenir un évènement annuel pérenne.
La ville de Blois, le Conseil départemental, ERDF et le SIDELC ont renouvelé leur partenariat auprès de Renault-Warsemann représenté par Stéphane Rongier, premier instigateur du projet. Eon Motors, originaire de Normandie, présentera sur le salon des petits véhicules 100% électriques et 100% français.

Pour le secteur du handicap également

Les organisateurs visent donc à la fois le secteur industriel et individuel mais aussi le domaine des personnes handicapées grâce à la présence de petits véhicules électriques type mini-scooter présentés par l'entreprise Cap Vital Santé. On pourra également voir la Tesla, véhicule américain doté d'une autonomie de 528 km. Une piste d'essai pour vélos électriques sera à la disposition du public. Les propriétaires de véhicules électriques, cycles et voitures, pourront participer à un rallye au cœur de la ville de Blois.
En perspective donc une belle manifestation qui concernera tous les utilisateurs potentiels mais aussi les institutionnels et les représentants des grands services publics ou privés.
Rendez-vous sur l'esplanade du Centre E.Leclerc La Salamandre les 18 et 19 septembre à partir de 9 h. Inauguration officielle le vendredi 18 en début d'après-midi.

E. LECLERC
Centre commercial La Salamandre
15, rue du Bout-des-Hayes
41000 Blois

Ouvert de 9 h à 20 h
Tous les jours
sauf les dimanches

ÉCONOMIE

Agglopolys devient partenaire à part entière d'Initiative Loir-et-Cher

Marc Gricourt, Christophe Degruelle et Philippe Duisit.

La convention de partenariat a été signée le vendredi 3 juillet à la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys en présence de Christophe Degruelle et de Marc Gricourt, respectivement président de la communauté d'Agglomération et vice-président chargé, notamment, des affaires économiques. ILC était représenté par son président, Philippe Duisit, assisté d'Elise Chevais.
Adhérente d'Initiative Loir-et-Cher depuis de nombreuses années, Agglopolys choisit de devenir aujourd'hui :
- un partenaire financier en abondant le « fonds transition-croissance » à hauteur de 100.000 € cette année et 40.000 € prévus en 2016 ;
- un partenaire d'action en étant présent dans le comité technique d'attribution des fonds avec un renforcement des liens entre les équipes des deux structures.

Un partenariat nécessaire
C'est par une délibération du 28 mai dernier que le conseil communautaire a voté la mise en place de ce fond transition croissance. Pour Marc Gricourt « Au-delà de sa compétence d'aménageur et de la gestion des villages d'entreprises, Agglopolys doit poursuivre l'accompagnement des entreprises. Ce partenariat permettra de décupler l'action en faveur du développement économique local en aidant concrètement les entreprises du territoire dans leur développement mais aussi lors de leurs besoins ponctuels de trésorerie. »

Initiative Loir-et-Cher
Philippe Duisit, son président, a rappelé le rôle joué par sa structure. Le réseau ILC est principalement connu pour son soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises, notamment en leur permettant de renforcer leurs fonds propres. Les entreprises ont du mal a trouver des financements bancaires et le but de l'intervention d'ILC est de faciliter l'octroi d'un prêt auprès d'une banque (ILC travaille avec toutes les banques). La force du réseau, c'est de donner confiance au partenaire bancaire en présentant un dossier préparé avec des experts (comptables, notamment) et en assurant l'accompagnement du chef d'entreprise par le biais du parrainage. Le parrainage est assuré par une quarantaine d'anciens dirigeants (professionnels de la gestion ou experts dans leur ancienne branche d'activité). Cet accompagnement renforce aussi les chances de réussite (84,5% de réussite à trois ans). ILC prête aussi : il finance directement par l'octroi de prêts « croissance » ou de prêts « transition ». Ces prêts ne représentent qu'une partie du financement, la plus grande part étant assurée par les banques. En 2014, ILC Loir-et-Cher a traité une centaine de dossiers en favorisant la création ou la préservation de 320 emplois.

F.P.

CRÉATION

Le Loir-et-Cher a maintenant sa bière : la 1515 bien sûr !

La brasserie Guillaume, qui fabrique des bières artisanales de caractère, vient d'ouvrir ses portes à Cour-Cheverny.

© FP

Guillaume Leclercq.

Guillaume Leclercq a bénéficié, entre février et mi-juin 2015, date d'ouverture de sa structure, de l'accompagnement à la création d'entreprise de BGE Ismer et de l'aide d'Initiative Loir-et-Cher qui lui a accordé un prêt d'honneur, ainsi que de celle du Conseil Régional du Centre Val-de-Loire (Cap Artisanat Création).

Originaire du Nord de la France, ingénieur agronome et œnologue de formation, c'est après douze années de vinifications dans les vignobles du saumurois, des Corbières et en AOC Cheverny, qu'il a décidé de passer de la fermentation du raisin à celle du grain. C'est en quelque sorte un retour à ses origines septentrionales, dans la continuité de ses précédentes expériences professionnelles.
Guillaume Leclercq a appelé sa bière : « la 1515 », pour fêter son installation l'année du 500e anniversaire au pays de Chambord, en lien avec François 1er. Nom court, évocateur et mémorisable (petit clin d'œil à « la 1664 »). Son objectif : faire découvrir le vrai goût de la bière au pays du vin ! Expliquer le travail du brasseur, les différentes étapes du grain à la bouteille, les points communs entre la bière et le vin : l'assemblage des malts, la dégustation, les accords gastronomiques, l'élevage…

Les produits
La brasserie produit une gamme permanente de bières blondes, blanches, ambrées, triples, sans gluten, ainsi que des bières de saison au fil de l'année (printemps, Noël, cuvées spéciales). Ce sont des bières artisanales pur malt (pas de sucre ajouté pour « faire du degré »), de type belge, de fermentation haute, aromatisées à la fleur de houblon, non filtrées, non pasteurisées et sans conservateurs ajoutés, d'où un léger dépôt en bouteille qui n'altère pas la qualité et, au contraire, permet une conservation plus longue.
La mousse et l'effervescence des bières sont obtenues par une refermentation en bouteille.
Boissons naturelles, digestes, elles peuvent se conserver de longs mois sans altération de leurs qualités, au contraire.
Les ingrédients sont sélectionnés avec soin : malts de blé et d'orge de la région Centre (malterie d'Issoudun du groupe Axereal), fleurs de houblon d'Alsace, épices, fruits locaux.

Le circuit commercial
Les bières sont disponibles en bouteilles de 33 cl et 75 cl, et en fûts de 5 litres pour toutes les bières et de 20 litres pour les bières blanches et blondes.
Outre la vente directe aux particuliers, la brasserie Guillaume fournit les restaurateurs, les traiteurs, les magasins de produits du terroir ainsi que les grandes surfaces locales, les collectivités, les associations et les comités d'entreprises.
L'objectif de Guillaume Leclercq est de diffuser sa production dans le Blésois, bien sûr, mais aussi jusqu'à Vendôme, Romorantin, Tours et Orléans, dépassant ainsi le cadre du département.
Des visites commentées sont organisées pour des groupes (8 personnes minimum) sur réservation.
Dégustation et vente directe à la brasserie : mercredi 14 h à 19 h et samedi 9 h à 12 h et 14 h à 19 h.

Brasserie Guillaume
3, rue du Stade
41700 Cour-Cheverny
Tél. 06 78 90 21 45 –
www.brasserieguillaume.com
guillaume@brasserieguillaume.com

© FP

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Installation de SADL, service d'aide à domicile, à Vendôme

Le Service d'Aide à Domicile Loire (SADL) existe depuis vingt ans. Une nouvelle agence vient d'être créée en Loir-et-Cher.

© Nicolas Derré

La vocation de SADL est d'accompagner au quotidien les familles pour l'aide au maintien à domicile des plus fragiles (personnes âgées, handicapés…). Ce sont plus de 450 personnes qui œuvrent ainsi chaque jour sur l'ensemble de l'Eure-et-Loir (28) et le Sud de l'Eure (27). Sans oublier plus proche de nous, le Nord du département de Loir-et-Cher : l'agence de Vendôme a ouvert en avril; sa responsable est Célia Cazade. Daniel Bonneval, président du Conseil d'administration du groupe SADL, explique : « *Avant de décider d'implanter SADL à Vendôme, nous sommes partis de deux constats :*
- nous avions des demandes récurrentes pour intervenir au Nord du département du Loir-et-Cher ;
- nous avons constaté que le besoin d'une offre de service de qualité était flagrant sur le département. Nous voulions être présents au plus près de nos futurs bénéficiaires. La proximité est importante pour ce type de service. »

Service d'Aide à Domicile Loire.
72, rue du Change
41100 Vendôme.

Tél. 02 54 23 16 00
contact(@)sadl-services.fr
www.sadl-services.fr/

AVOCATS

« L'OBO IMMOBILIER » un nouvel outil élaboré par Duvivier & Associés

En temps de crise économique, la pierre reste une valeur sûre. Cependant, la fiscalité sur l'immobilier doit être maîtrisée. Lorsque le financement contracté pour l'acquisition du bien est terminé, la fiscalité se révèle très douloureuse, les revenus fonciers peuvent en effet être taxés au taux maximum de 60,50 % depuis le 1er janvier 2013 (45 % d'impôt sur le revenu et 15,5 % de prélèvements sociaux).
Il peut alors être judicieux de céder les biens immobiliers à une SCI familiale, qui permettra de minorer la pression fiscale et de transmettre à terme le patrimoine immobilier en exonération de droits de succession.

Situation

M. et Mme Y, âgés respectivement de 50 et 45 ans, mariés sous le régime de la communauté universelle, sont inquiets par rapport à leur avenir, leur retraite ne leur procurera que 2 500 € par mois.
M. et Mme Y perçoivent des rémunérations pour un montant global de 48 000 €.
Ils viennent nous consulter afin de faire un audit de leur patrimoine.
L'actif net du patrimoine est de 1 500 000 € composé de 1 000 000 € de biens immobiliers de rapport (rendement net de 6 % en moyenne).
Les droits de succession au second décès sont estimés à près de 420 000 € pour leur fils unique.

Objectifs

M. et Mme Y souhaitent conserver au minimum leur niveau et cadre de vie actuels. Pour ce faire, ils souhaitent pouvoir disposer d'au moins 5 000 € nets mensuels après impôt au jour du départ à la retraite (tous revenus confondus).
Leur seconde préoccupation est naturellement la conservation du patrimoine acquis et l'optimisation de la transmission du patrimoine à leur fils.
En dernier lieu, le couple souhaite diminuer au maximum une fiscalité globale qui se révèle asphyxiante, actuellement estimée à 29 000 € sur les revenus 2012 (19 700 € d'impôt sur le revenu et 9 300 € de prélèvements sociaux).
Nous projetons sur une période de 20 ans, pour les seuls biens immobiliers de rapport, une imposition totale de près de 550 000 € si aucun changement n'est opéré dans leur situation actuelle.
Un premier conseil préconise la cession des biens immobiliers, le placement du produit de la cession sur des contrats d'assurance-vie et des rachats programmés.
Cependant, le patrimoine familial après rachat se retrouvera appauvri, la problématique des droits de succession ne sera pas traitée. Enfin, une fois le capital des contrats épuisé, M. et Mme Y n'auront plus de quoi assurer leur niveau de vie lors de la retraite.
C'est pourquoi, nous leur proposons un autre schéma, l'OBO IMMOBILIER, simulé sur une période de 20 ans.

Aspects juridiques

Une SCI est constituée de la manière suivante : M. 40 %, Mme 40 % et le fils 20 %.
La SCI optera à l'impôt sur les sociétés.
Après constitution de la société, M. et Mme donnent chacun 15 % des parts en nue propriété à leur fils.
La SCI procède à l'acquisition de l'intégralité des immeubles de rapports détenus par M. et Mme Y.
Des donations progressives de la nue propriété des parts sont programmées, le capital pourrait ainsi être réparti au terme comme suit :

	PP	NP	US
M.	1%	-	44 %
Mme	1%	-	44 %
Fils	10 %	88%	

PP : pleine propriété
NP : nue propriété
US : usufruit

L'acquisition par la SCI des biens immobiliers sera de 1 000 000 € payable de la manière suivante :
400 000 € comptant à la signature des actes définitifs au moyen d'un emprunt sur 10 ans, 600 000 € au moyen d'un crédit vendeur étalé sur 10 ans.

Aspects fiscaux de la cession des biens immobiliers

La fiscalité applicable sera celle relative à la fiscalité des particuliers.
Si l'ensemble des biens est détenu depuis plus de 30 ans, la plus-value sera exonérée.
M et Mme Y ont reçu une première partie du patrimoine immobilier de successions il y a plus de 30 ans.
Une seconde partie de biens révèle une fiscalité d'environ 20 000 €.
M. et Mme encaissent ainsi la somme nette de 380 000 €, complétée par un crédit vendeur de 600 000 € que la SCI remboursera sur 10 ans au terme de l'emprunt.

Aspects financiers de la cession

Le produit comptant de la cession, soit 380 000 €, est placé sur un contrat d'assurance vie du couple.
Ce placement permettra au couple d'effectuer des rachats périodiques nets annuels de l'ordre de 432 000 € pendant 10 ans. Au terme de l'emprunt, le crédit vendeur de 600 000 € sera remboursé sur une durée de 10 ans.

Aspects patrimoniaux de la famille

Optimisation par les donations de parts en nue propriété de la SCI.
Sans la donation de nue propriété des parts, au terme du remboursement de l'emprunt par la SCI, le fils devrait régler des droits de succession de l'ordre de 420 000 €.
En procédant à la donation de la nue propriété des parts, le fils devra ainsi régler des droits de succession au second décès de l'ordre de 70 000 €.
L'économie de droits de succession au second décès sera de près de 350 000 €.

Optimisation fiscale des revenus nets globaux

Après l'opération, le montant global de l'imposition sur les revenus 2013 sera de l'ordre de 3 000 € contre 29 000 € antérieurement.
Le couple changera de tranche d'imposition, ce qui permettra de dégager sur l'ensemble des revenus actuels (rémunérations et dividendes) et futurs (pensions de retraite, dividendes SCI) un net disponible plus important.

Optimisation des revenus fonciers sur 20 ans

Les revenus actuels nets sur 20 ans sont estimés à 650 000 €, soit près de 2 700 € par mois.
Après cession des biens à la SCI, les revenus nets provenant des rachats sur 10 ans sont estimés à 432 000 €.
Ces revenus seront complétés par le crédit vendeur qui procurera sur la période de 10 ans des revenus nets de 600 000 €.
Au final, cette stratégie procurera des revenus nets de 1 032 000 € sur 20 ans. Cette ingénierie offrira ainsi au couple 382 000 € de reve-

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PRÈS DE 1 500 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
112, rue de Boisdenier - 37000 Tours
Tél. 02 47 05 79 18
tours.boisdenier@duvivierassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
7, quai de la Saussaye - 41000 Blois
Tél. 02 54 74 73 64
blois@duvivierassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

nus nets supplémentaires par rapport à la situation actuelle.

Cet OBO IMMOBILIER générera au couple près de 4 300 € net mensuel en moyenne pendant 20 ans qui viendront s'ajouter aux rémunérations du couple puis à leurs pensions de retraite.

Incidences financières et fiscales HOLDING

La SCI contractera un emprunt de 500 000 € sur 10 ans qui sera totalement remboursé par les loyers.
La SCI ayant remboursé son emprunt et son crédit vendeur au terme de 20 ans, nos clients reconstitueront la valeur d'origine des biens immobiliers, soit 1 000 000 €. Ils pourront appréhender les loyers sous forme de dividendes en leur qualité d'usufruitiers.

Cet « OBO IMMOBILIER » aura permis de répondre aux objectifs des clients en évitant l'aliénation du patrimoine immobilier, en diversifiant le patrimoine actuel, en diminuant les droits de succession, en neutralisant la fiscalité des biens immobiliers et enfin, en offrant un revenu net mensuel conséquent.

Précautions indispensables pour la validité et la sécurité du montage

• Une étude patrimoniale, juridique, fiscale et financière préalable devra être effectuée par des experts.

• Les statuts de la SCI devront prévoir des clauses spécifiques au démembrement.

Nicolas DUVIVIER

Synthèse ingénierie M. & Mme Y	
Revenu net disponible sur la période M. & Mme Y	1 032 000 €
Reconstitution valeur d'origine biens immobiliers	1 000 000 €
Économie d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux	550 000 €
Économie de droits de succession au second décès	350 000 €
Revenus nets supplémentaires procurés par l'ingénierie	382 000 €
Revenus nets mensuels procurés par l'ingénierie sur 20 ans	4 300 €

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PRÈS DE 1 500 ENTREPRISES
www.duvivieretassocies.fr
DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats

- PUBLI REPORTAGE -
MAC & CO
3, Bd de l'Industrie - 41000 Blois
Tél. 02 54 56 02 40
contact@macandco.fr
www.macandco.fr
mac&co
hype store

Culture du numérique, un cas d'école

« À partir de la rentrée 2016, dès l'école primaire, tous les élèves seront éveillés au codage et à la culture digitale. Au collège, ces connaissances seront pleinement intégrées aux enseignements. Au lycée, dès la classe de seconde, seront développés des cours d'informatique. La spécialité "Informatique et sciences du numérique" sera généralisée à toutes les filières. » (Plan numérique national)

La France inscrit progressivement le développement du numérique dans les usages et dans les compétences attendues des élèves. Pour soutenir cette ambition, un plan national du numérique est programmé avec 1 milliard d'euros sur 3 ans. Ce plan pour l'école doit conduire les collèges et départements à offrir des équipements mobiles d'abord aux élèves des classes de 5e.

Pour la rentrée, parlons numérique et construisons demain
Outil créatif, outil de communication, outil éducatif redéfinissant les actions pédagogiques possibles, la tablette est un nouvel instrument dans la trousse de l'enseignant et peut même devenir un cartable électronique pour l'élève. Elle sert l'objectif de personnalisation des apprentissages, elle propose des fonctionnalités d'accessibilité novatrices et permet l'accès à l'ensemble des ressources en mobilité.

La stratégie d'équipement d'un établissement doit se régler au travers d'arbitrages entre les acteurs locaux tout en soutenant la stratégie éducative. Fort de son expérience, Mac&Co propose d'accompagner les collectivités et établissements scolaires dans la construction de leurs projets. De la définition des besoins à l'accompagnement des enseignants en passant par les problématiques de déploiement et paramétrages des appareils, l'offre Mac&Co, composée en modules couvre l'ensemble d'un projet.

Mac&Co - intégrateur de solutions numériques pour l'Éducation - avec son expertise Apple Education et Jamf Software (Gestion de parcs) répond sur mesure aux projets des collectivités quelle que soit leur taille. Au-delà des aspects techniques, c'est le projet global qui est construit avec le pôle Éducation de Mac&Co : matériel, infrastructure, mais aussi outils, usages, contenus pédagogiques et formation des enseignants.

Permettre à nos territoires d'impulser une politique éducative qui contribue à une pédagogie rénovée et à l'égalité des chances est un enjeu considérable parce que *« Le numérique ce n'est pas simplement un outil, ce ne sont pas simplement des pédagogies, des contenus… c'est aussi une culture »*.

PAYS VENDÔMOIS

La transition énergétique et la prise en compte du changement climatique

Isabelle Maincion et Ségolène Royal.

Les territoires se retrouvent aujourd'hui au cœur de problématiques énergétiques avec un rôle essentiel à jouer. Les élus du Pays Vendômois et de la Ville de Vendôme ont l'ambition de conduire et mettre en œuvre une politique énergétique globale, responsable et respectueuse des principes du développement durable afin de devenir un Territoire à Energie Positive.

Le Vendômois est tourné vers le développement durable depuis l'adoption en 2010 de son Agenda 21, reconnu officiellement par le Ministère de l'Ecologie.

Le Pays Vendômois été retenu, en 2015, Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Un programme d'actions a été déterminé pour converger vers les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre attendus en 2030, en identifiant les projets et des changements de pratiques à diffuser ou expérimenter.

La Ville de Vendôme a choisi d'intervenir dans trois directions :

• **la performance énergétique de son parc immobilier.** Grâce à l'établissement d'un conseil en orientation énergétique du patrimoine, la ville de Vendôme a une vision complète des performances de ses bâtiments et a pu établir une programmation pluriannuelle d'investissement permettant d'obtenir rapidement le meilleur retour en termes de gains énergétiques. En 2015, une première opération est programmée pour la rénovation de la salle de quartier du temple ;

• **les mobilités sous toutes leurs formes** en encourageant toutes les initiatives visant à favoriser les modes de déplacements responsables (transports collectifs, covoiturage…) avec l'inauguration cette année d'un nouveau pôle d'échange multimodal qui s'accompagne d'une augmentation de 7 % en un an du recours au transport urbain ;

• **un aménagement responsable** avec des réflexions en cours pour la création à Vendôme d'un premier éco-quartier expérimental.

Isabelle Maincion, présidente du Pays Vendômois, a signé une convention cadre de mise en œuvre du programme TEPCV du Pays Vendômois avec Ségolène Royal, ministre de l'Écologie et du Développement durable et le directeur général délégué de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) au niveau national.

ECO SHUTTLE BLOIS
Nous Transportons, Vous voyagez...
- NAVETTE AEROPORT 7j/7 24h/24 (Roissy CDG, Orly, Tours...)
- EXCURSIONS TOURISTIQUES (Circuit châteaux Vallée de la Loire)
- MISE A DISPOSITION PRIVEE (Events, Séminaire, Team Building...)
RESERVATION AU 06.49.26.34.35 ou www.ecoshuttle41.com

EXPERTS-COMPTABLES

Le recours au TESE (titre emploi service entreprise) : les points à connaître

Le TESE est un dispositif facultatif destiné aux entreprises, dont le champ d'application est fixé, à compter du 1er juillet 2015, aux entreprises de moins de 20 salariés.
Le recours au TESE permet de remplir diverses obligations à la charge de l'employeur :
• lors de l'embauche d'un salarié, il permet d'établir la déclaration préalable à l'embauche et de rédiger un contrat de travail ;
• chaque mois, il permet de calculer les rémunérations et les cotisations, d'établir le bulletin de paie et les déclarations sociales ;
• en fin de contrat, il permet d'établir le certificat de travail.

Comment fonctionne le TESE ?
En premier lieu, l'employeur doit adhérer au service, en ligne, sur le site www.letese.urssaf.fr. Il doit alors indiquer : la convention collective applicable compte tenu de son activité ; les régimes de prévoyance, complémentaire santé et retraite auxquels il adhère ; le service de santé au travail dont relève son entreprise ; l'horaire collectif de travail ; l'assujettissement à la taxe sur les salaires, à la taxe d'apprentissage, etc.
Il doit, pour chaque salarié, remplir un volet d'identification du salarié, qui remplace la déclaration d'embauche et le contrat de travail. Ce document, signé par l'employeur et le salarié, doit être envoyé au centre gérant le TESE avant l'embauche, dans les mêmes délais que la déclaration préalable à l'embauche. Il faudra notamment indiquer la nature du contrat, la durée du travail, la durée de la période d'essai, la catégorie de l'emploi, les particularités du contrat, etc.
Chaque mois, l'employeur doit transmettre au centre le volet social du salarié qui est destiné à collecter les données variables de la paie. Ce volet comporte de nombreuses mentions relatives à l'activité exercée et à la rémunération : période d'emploi ; nombre de jours ou d'heures rémunérés ; éléments constituant la rémunération ; dates de congés et montant de l'indemnité de congés payés ; total des jours d'absence avec le détail, par nature, de ces absences ; montant des frais professionnels, etc.
A compter du 1er janvier 2016, l'ensemble des documents échangés entre l'employeur et l'organisme de sécurité sociale sont dématérialisés. Et le salarié recevra son bulletin de paie et l'attestation fiscale par voie dématérialisée.

Les obligations de l'employeur qui utilise le TESE
Le TESE est présenté comme réduisant la charge administrative qui pèse sur les entreprises, en matière d'embauche, de déclaration des rémunérations et de calcul des cotisations. Mais l'utilisation du TESE nécessite d'avoir des compétences en matière sociale.
Si, en principe, il n'y a pas à rédiger de contrat de travail, il faut préciser que si la convention collective impose un contrat écrit, l'employeur devra en faire un. Car le TESE ne se substitue pas aux obligations de la convention collective ; à défaut, l'employeur pourra être tenu d'indemniser les salariés.
Chaque mois, c'est l'employeur qui devra indiquer au centre de traitement du TESE les éléments nécessaires au calcul de la rémunération ; il doit procéder au calcul des heures supplémentaires, du montant de l'indemnité de congés payés, des primes, des retenues sur salaire, etc.
L'employeur doit appliquer l'ensemble des dispositions de la convention collective et veiller à ses évolutions.
C'est l'employeur qui est responsable du caractère exact et complet du volet social qu'il communique au centre de traitement du TESE.

Par ailleurs, en recourant au TESE, l'employeur va payer chaque mois les cotisations ; cela emporte renonciation au paiement trimestriel des cotisations (pour les employeurs de 9 salariés au plus).
Enfin, en cas d'adhésion au TESE, ce dispositif doit être utilisé pour tous les salariés, le panachage n'étant plus permis.

L'utilisation du TESE ne décharge pas l'employeur de toutes ses obligations en matière sociale et ne le dispense pas d'appliquer la convention collective et de suivre ses évolutions.
Compte tenu de la complexité du droit social, et les risques de litige avec les salariés, un accompagnement par votre expert-comptable est indispensable.

Contactez votre expert-comptable pour un diagnostic personnalisé !

Le Titre emploi service entreprise (TESE) : un faux ami de la simplification !

Philippe Arraou.

Le TESE est présenté comme la simplification extrême des obligations en matière sociale des entreprises, ce qui est trompeur et représente un véritable danger tant pour les entreprises que pour les salariés.
Ce qui a l'apparence de la suppression de quasiment toutes les obligations administratives et déclaratives de l'entreprise, n'est en réalité qu'un instrument de paiement du salaire.
Les obligations de l'entreprise trouvent leurs sources dans le droit du travail et les conventions collectives, et celles-ci demeurent, indépendamment de l'utilisation éventuelle du TESE.
C'est ainsi que le TESE ne respecte pas les obligations de rédaction d'un contrat de travail, du calcul de la rémunération avec l'intégration de certains éléments issus des conventions collectives, de la tenue des décomptes du temps de travail et d'une manière générale de toutes les obligations s'imposant aux employeurs en application des conventions collectives.
Le problème majeur du TESE est de ne pas gérer les dispositions spécifiques de plus de 700 conventions collectives différentes applicables en France. Cette grave lacune est source de nombreux contentieux devant les Conseils de Prud'Hommes, et les condamnations à l'encontre de l'entreprise n'engagent la responsabilité de personne d'autre qu'elle-même.
Le TESE est utile aux entreprises dans le cas très précis des emplois occasionnels. Appliquer l'ensemble des obligations déclaratives pour quelques heures de travail est disproportionné et coûte souvent plus cher à l'entreprise que le salaire lui-même. Pour ces types d'emploi, il est même étonnant de ne pas généraliser la mesure et de la plafonner à 20 salariés. L'Ordre des Experts-Comptables l'avait recommandé aux pouvoirs publics, à la demande de ses membres qui utilisent le TESE pour leurs clients dans ce cas très précis des emplois occasionnels.
Mais en ce qui concerne la relation pérenne entre une entreprise et ses salariés, le TESE n'est pas du tout adapté. Au contraire, c'est un risque énorme qui inclut tous les ingrédients d'une bombe à retardement ! Il installe de l'insécurité juridique, tant pour l'entreprise que pour le salarié.

La matière sociale est particulièrement complexe dans notre pays, et nécessite un accompagnement professionnel de grande qualité. Les Experts-Comptables produisent des millions de bulletins de salaire chaque mois, et apportent une sécurité aux entreprises par le biais de leur professionnalisme, de leur indépendance et de leur déontologie. Le besoin de sécurité ne disparaît pas avec le TESE. Au contraire ! Faire croire que la complexité du droit du travail disparaît avec le TESE, c'est se cacher derrière son petit doigt.

ERDF

ERDF investit pour vous servir et pour votre sécurité

Pour Gilles Pucheral, Directeur territorial ERDF pour le Loir-et-Cher, les investissements de ERDF ont bien sûr toujours pour objectif central d'améliorer la qualité de service pour les clients, mais ils visent désormais également à adapter les réseaux aux impératifs de la transition énergétique : intégration des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse...), émergence des véhicules électriques, compteurs communicants LINKY.

Un acteur industriel et économique
Avec 18 postes sources, 1.745 installations de productions, 9.194 postes de transformation de moyenne en basse tension, près de 13.000 km de réseau et 1.978 points de livraison, ERDF est un véritable acteur économique qui emploie plus de 240 salariés et aura investi cette année 18,6 millions d'euros. Ces investissements se répartissent entre les raccordements, les performances du réseau et les exigences environnementales et réglementaires.
Dans le secteur des énergies renouvelables, 1.745 installations de productions sont aujourd'hui raccordées au réseau public et se répartissent en 4 secteurs (photovoltaïque (1.723), éolien (7), hydraulique (6), méthanisation (7)).

Sécurité et prévention
Un moment fort de l'année sur ce thème aura été l'inauguration le 21 novembre d'un réseau pédagogique au centre de formation des pompiers de Vineuil. Il s'agit d'un outil de formation unique qui va permettre aux pompiers et aux agents ERDF d'acquérir les connaissances sur les risques électriques et de se former aux procédures de sécurité indispensables pour intervenir en situation réelle. Ce projet a vu le jour grâce a l'idée initiale de deux agents ERDF, pompiers volontaires. Autre priorité pour ERDF, l'élagage préventif s'est traduit en 2015 par un investissement de 1,3 millions d'euros.

Une transition énergétique qui impacte fortement les orientations de l'entreprise
Dans 15 ans, nos consommations d'énergie auront diminué de 20 %. Nos consommations d'énergies fossiles auront diminué de 30 %. L'adaptation des réseaux au mix-énergétique est devenue une obligation pour le distributeur qui fait de 2016 « l'année LINKY ». La mise en place des compteurs intelligents LINKY constituera pour les clients une amélioration du service quotidien (factures basées sur une consommation réelle, réalisation à distance des interventions dont les délais seront réduits…).

Conseils de sécurité à respecter lorsque vous évoluez à proximité des lignes électriques.
Vos activités vous placent à proximité des lignes électriques : respectez une bonne distance ! Car on peut s'électrocuter même sans toucher la ligne : si vous ou vos appareils approchez trop près, vous risquez de provoquer un arc électrique appelé également "amorçage".

erdf L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU
RTE Réseau de transport d'électricité

ERDF forme ses agents au secourisme

Stagiaires et formateurs.

Le secourisme est une composante primordiale de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail. Chaque agent qui a une habilitation électrique ou gazière doit être secouriste, recyclé régulièrement, pour pouvoir porter les premiers secours lors de son travail quotidien. En effet, en cas d'accident, le bon geste au bon moment peut sauver des vies.

Pour ce faire, ERDF et GrDF forment en Loir-et-Cher environ 20 secouristes par an et en recyclent près de 180.

L'équipe pédagogique locale qui se compose de 5 formateurs, du Service de Santé au Travail et du service de Prévention, est très mobilisée et investie. Parmi ceux-ci, plusieurs pompiers volontaires apportent leurs expériences et leur savoir-faire.
La formation faite sous forme d'exercices pratiques très réalistes est très appréciée des stagiaires.

Gilles Pucheral, Directeur Territorial d'ERDF rappelle : « *il est primordial que nos personnels soient formés au secourisme. Car, même si toutes les procédures d'interventions garantissent la sécurité de nos agents, l'accident d'origine électrique demande une maîtrise parfaite des gestes à accomplir ou non. La survie d'un collègue peut en dépendre…* »

ERDF

Un cosmorium à Vineuil avec ERDF

Signature de la convention de partenariat par Thierry Arnoult, représentant ERDF, Audrey Rousselet, maire-adjointe et Loïc Javoy de la FRMJC.

Le vendredi 13 août, les Vinoliens ont pu se familiariser avec l'observation des étoiles grâce au cosmorium, un simulateur de ciel étoilé pour une observation nocturne installé à la salle des fêtes. Tôt le matin, Audrey Rousselet, première adjointe au maire de Vineuil, accueillait les enfants du centre de loisirs en présence de Thierry Arnoult, représentant ERDF et Loïc Javoy, médiateur scientifique. Pour l'élue, il s'agit de sensibiliser les enfants aux nouvelles technologies, à l'environnement et à l'expérience scientifique dans un conteste ludique. « *Nous avons pu proposer cette manifestation au sein de notre commune grâce au soutien financier d'ERDF et de la Région Centre.* »

Un spectacle digne des grands planétariums

Pour Loïc Javoy, la démarche permet au spectateur une immersion dans le domaine de l'astronomie. « *Grâce au projecteur numérique à 180 degrés, nous offrons un spectacle unique d'une heure adaptable à tous les types de publics. Avec les jeunes enfants, nous abordons l'univers des galaxies et des comètes par le biais du conte ou de la bande dessinée mais les visiteurs avertis manifestent également un grand intérêt pour cette technologie. L'outil, porté par la Fédération Régionale des MJC, nous permet d'intervenir auprès de milieux très différents : communes, entreprises, établissements scolaires ou centres de loisirs.* » Doté d'un équipement de projection numérique techniquement perfectionné, complété d'une sonorisation THX, le cosmorium offre un spectacle digne des grands planétariums.

Pour ERDF, une forme de responsabilité publique

Gilles Pucheral, Directeur Territorial ERDF pour le Loir-et-Cher considère qu'il est de la responsabilité de l'entreprise publique de favoriser l'accès des citoyens, et des jeunes en particulier, aux sciences, à la culture scientifique et au progrès technique « *Nous savons que la FRMJC (Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture) a une vraie compétence pour aller avec nous à la rencontre des communes et des collectivités et porter une information pédagogique de qualité au service de tous.* »

JCD

OBSERVATOIRE 41

Réforme des rythmes scolaires : premier bilan en 7 chiffres tiré de l'enquête auprès des élus

La réforme des rythmes scolaires est entrée pleinement en application à la rentrée 2014.
Sur la proposition de l'Association des Maires de Loir-et-Cher, l'Observatoire a réalisé une enquête auprès des élus locaux six mois plus tard, afin de dresser un premier état des lieux de sa mise en œuvre, de pointer les difficultés rencontrées et d'en mesurer les premiers apports.

79 % des communes ont instauré les activités périscolaires (TAP/NAP) dès la rentrée 2014 et la plupart ont opté pour leur gratuité. Les élèves sont nombreux à y participer (80 %) ; le taux de participation est d'ailleurs supérieur dans les communes rurales ou lorsque les activités sont gratuites.

66 % font appel à des intervenants extérieurs rémunérés mais l'encadrement est presque toujours assuré pour partie par des agents (ATSEM, personnels du centre de loisirs, agents administratifs). Le recours aux bénévoles est plus marginal.

8 communes sur 10 ont déployé plus de 3 activités différentes, ce qui permet aux enfants de découvrir des domaines auxquels tous n'ont pas aisément accès (sport, culture, art, informatique, etc.), notamment en milieu rural ou dans des familles à faibles revenus. Les TAP sont le plus souvent répartis sur 4 journées et se déroulent plutôt en fin d'après-midi. Toutefois, les communes sont parfois contraintes à différents types d'organisation et les créneaux retenus ne donnent pas toujours satisfaction. Plus d'un quart des communes envisage de les modifier.

48 % des communes utilisent des salles de classes faute de locaux disponibles et adaptés à ces besoins nouveaux, créant parfois des tensions entre l'équipe enseignante et la municipalité. Une commune sur 7 envisage d'ailleurs de créer de nouveaux locaux (neufs ou extension de l'existant).

150 euros par élève, c'est le coût médian* de la réforme. Les communes qui recherchent des sources de financement complémentaires (4/10), envisagent d'abord de solliciter les familles en rendant les TAP payants ou escomptent des subventions publiques. Les projets de hausse des impôts sont peu nombreux.

58 % des élus pointent des aspects négatifs de la réforme : accroissement de la fatigue des enfants (principalement en fin de semaine et plus particulièrement dans les classes de maternelle), comportement des enfants et aptitudes à l'apprentissage largement affectés, rendant la tâche des enseignants et des autres intervenants plus complexe, voire éprouvante. Certains élus font également part de retours négatifs des familles (difficultés d'organisation notamment) et notent l'iniquité entre les enfants scolarisés dans des communes avec ou sans TAP. Enfin, le manque de moyens matériels, humains et financiers est largement décrié.

35 % des élus témoignent néanmoins de l'apport de la réforme : meilleure prise en compte de l'enfant et effet bénéfique sur les apprentissages, découverte de nouvelles activités et davantage d'égalité d'accès pour les enfants dans les communes avec TAP, renforcement des liens entre les différents acteurs (élus, enseignants, personnel de la collectivité, parents).

Notons que, dans quelques cas, la réforme a aussi permis l'ouverture de nouveaux services à la population ou l'amélioration de l'existant.
*le coût par élève est inférieur à 150 euros dans la moitié des communes, il est supérieur dans l'autre moitié des communes.

Retrouvez l'étude complète sur Pilote 41 : http://doc.pilote41.fr/fournisseurs/observatoire/tdb_stat/FThem139.pdf

SANTÉ

Dépistage du cancer colorectal : Le nouveau test est désormais disponible chez les médecins généralistes

Le cancer colorectal, ou cancer du côlon-rectum, touche 42.000 personnes et est à l'origine de plus de 17.500 décès chaque année en France. Pourtant, s'il est détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Le test immunologique : simple, rapide, efficace

Le test immunologique, désormais disponible, est un test simple, pratique et efficace qui vise à déceler la présence de sang humain dans les selles. En effet, certains polypes ou cancers provoquent des saignements souvent minimes et donc, difficiles voire impossibles à détecter à l'œil nu.

Ce test, à réaliser chez vous, consiste à prélever un échantillon de selles et à l'envoyer au laboratoire de biologie médicale dont l'adresse est indiquée sur l'enveloppe T fournie avec le test. Un mode d'emploi détaillé et illustré est également remis avec le test pour vous aider à le réaliser.

Le risque de développer un cancer colorectal n'est pas le même pour tout le monde. En fonction de votre âge et de votre histoire personnelle et familiale, votre médecin traitant détermine s'il peut vous proposer le test de dépistage ou s'il doit vous orienter vers d'autres modalités de surveillance.

Le cancer colorectal se développe lentement à partir de petites lésions appelées polypes, qui apparaissent sur la paroi de l'intestin. Ces polypes vont grossir et évolueront pour une partie d'entre eux vers un cancer. Ce processus s'échelonnant sur une dizaine d'années, le dépistage permet de diagnostiquer des lésions à un stade peu avancé.

Nouveau test : les points clés

Ce nouveau test simple, rapide et efficace, à faire chez vous, peut vous sauver la vie.

Action de Dépistage Organisé des Cancers en Loir-et-Cher
Tour de consultation
3, rue Robert Debré
41260 La Chaussée-Saint-Victor

Tél. 02 54 43 54 04
adoc41.ccr@orange.fr

CULTURE

TOUT PART D'UNE RENCONTRE AVEC… LA RENTRÉE LITTÉRAIRE !

Par aNNIE hUET de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté à Blois

La rentrée littéraire est le point d'orgue de la vie d'une librairie, l'excitation de l'attente, la joie de la découverte, l'impatience de partager avec les lecteurs. Cette notion de rentrée littéraire est une spécificité française : les jurys des prix littéraires vont bientôt y puiser leur substance. Dans le cru 2015 (presque 600 romans !), il y a des histoires vraies, des romans de l'intime, du souffle romanesque, de l'émotion et du délire, des premiers romans, des auteurs du Roblès de retour avec leur deuxième ou troisième roman. Vous trouverez tout cela dans cette première sélection que j'ai faite pour vous parmi les livres que j'ai lus cet été… À vous de lire !

Otages intimes de Jeanne Benameur (Actes Sud)

Ce roman est une quête de « la part à l'intérieur de nous que nous n'atteignons jamais. Notre part d'otage. » Serait-ce notre enfance, l'amour d'une mère, la jouissance d'une femme, la passion invivable ? Au début, il y a Étienne, photographe de guerre, pris en otage mais un jour, « Il a de la chance. Il est vivant. Il rentre. » Commence alors avec cette libération, un retour au village, près d'une mère, de deux amis essentiels –Enzo et Jofranka, aux destins mêlés- pour aller vers une découverte de soi, qui passera par le corps, par l'esprit, le doute, l'incertitude. Comme toujours l'auteure met des mots sublimes de justesse sur un drame intime qui nous touche tous. Absolument. Elle parle de l'enfance et de l'amour. Merveilleusement.

Ce cœur changeant de Agnès Desarthe (L'Olivier)

Un coup de cœur pour ce roman picaresque très inventif, qui explore l'intime dans le style d'un feuilleton historique. C'est l'histoire d'un cercle de femmes qui se sauvent les unes les autres, qui vivent des vies extravagantes entre amour et haine, à la poursuite de leur liberté, dans une société qui ne s'y attend pas. Nous accompagnons Rose qui trace son chemin, faisant des rencontres marquantes. Les péripéties -et les révélations- s'enchaînent constamment et c'est captivant. Il y a des sentiments, de la sensualité, des rebondissements dans cette vraie histoire, très bien construite, avec de beaux personnages de femmes, fortement campés. L'auteur écrit ici des scènes mémorables et mène des descriptions magnifiques, brossant un tableau très réaliste qui se déploie de 1887 à 1931, du Danemark à Paris.

Les ennemis de la vie ordinaire de Héléna Marienské (Flammarion)

Vous serez prévenus, c'est écrit au dos du roman « Abstinents s'abstenir. » Cette histoire parfaitement immorale et jouissive en diable, est la surprise de cette rentrée. Imaginez donc : ils sont tous addicts (coke, alcool, sexe, jeu, sport) et leur thérapeute à cette idée de génie (!) de les faire se rencontrer en groupe de parole. Ils vont s'entraider et plonger dans ce qui semble le pire - la polyaddiction, mais aussi le meilleur - l'amitié et l'amour. Cette association de malfaiteurs devrait leur permettre de se payer leurs drogues. Vous trouverez ici LA scène érotique de la rentrée (et il n'y en a pas qu'une) et d'autres, improbables et hautement comiques. On salue l'imagination débordante de l'auteure, son culot épatant pour dessiner des personnages inoubliables. Vous allez passer un bon moment !

Eva de Simon Liberati (Stock)

Ce roman est avant tout la lettre d'amour d'un homme à une femme. Il raconte la femme de sa vie, ne laissant rien dans l'ombre, de ses faiblesses, de sa force, de la fascination qu'elle exerce sur lui. Cette femme-là, on la connaît presque tous. Car elle fut cette petite fille photographiée -dès son plus jeune âge, dans des mises en scènes très dérangeantes - par sa mère, dans les années 70. Qui vendit les photos. Et le corps de sa fille. L'auteur raconte la dérive insensée, l'érotisation de l'enfant -Éva Ionesco, donc- à ses dépens. Il raconte les révoltes de la jeune femme, la quête de l'image. Et toujours, derrière, il y a celle qui lui redonne « l'élan d'aimer ». >>> Irina, la mère photographe, a déjà intenté cet été un procès contre ce livre qui révèle -dit-elle- des parts intimes (sic) d'elle-même. Elle a été déboutée.

La terre qui penche de Carole Martinez (Gallimard)

L'auteure nous transporte au XIVe (deuxième vague de peste, dérèglement climatique et économique) et nous conte la destinée de la petite Blanche qui mourut à 12 ans. Sa vieille âme erre et entame un dialogue avec la fillette qu'elle fut, maltraitée par son père, promise contre son gré à un garçon fortuné, pauvre d'esprit, dont elle s'éprendra. La musicalité et le rythme de la langue nous entraînent irrésistiblement. Il y a là de la truculence, de la violence, de la chair. On oscille entre conte et réalité. De multiples pistes, des histoires qui se croisent, des révélations qui émergent nous tiennent constamment en haleine. L'auteure poursuit une œuvre qui semble se centrer sur la condition des femmes et leur place à différentes époques décisives de notre histoire.

La septième fonction du langage de Laurent Binet (Grasset)

Dans HHhH, l'auteur s'était lancé dans la radiographie précise d'un évènement historique. Qu'en est-il de ce second roman ? On est toujours dans le cadre d'un fait réel –la mort accidentelle de Roland Barthes le 25 février 1980- mais plus du tout dans la réalité des faits et c'est un régal ! Laurent Binet fait l'hypothèse qu'il s'agit d'un assassinat et s'en donne à cœur joie, nous plongeant au cœur du monde intellectuel et politique de l'époque. On prépare l'avènement d'un certain François Mitterrand, on croise une flopée de célébrités. On suit Jacques Bayard commissaire dubitatif, et Simon Herzog, brillant sémiologue, qui décrypte donc les signes du langage, et autres comportements, pour faire avancer l'enquête. Et ses déductions sont aussi pertinentes que drôles. Leur duo fonctionne, les situations nous surprennent, et le propos est érudit juste ce qu'il faut !

Un amour impossible de Christine Angot (Flammarion)

C'est celui que l'auteure porte à sa mère et qui conditionne tous les autres. Elle dit tout ce qui est mouvant et vivant dans une relation mère-fille. Christine Angot a toujours la même acuité mais c'est une infinie tendresse qui irrigue ce livre-là. Elle écrit à la troisième personne et revient d'abord sur la vie et l'histoire d'amour de sa mère avant sa naissance. Le père sera absent, voulant cette enfant sans accepter de la reconnaître. Après, il y a de belles pages sur l'enfance et l'amour absolu entre la mère et la fille. Le dérapage et l'orage entre elles arrivent à l'adolescence quand le père réapparait. Il viole sa fille, la mère ne voit rien, et ça, l'auteure l'avait déjà largement raconté. Ici, elle ne fait que l'évoquer, ce qui lui permet de se centrer sur la fille devenue mère, qui revient aux mots, au calme, à l'amour pour sa propre mère et fait une hypothèse sur ce drame. C'est un livre à l'écriture dépouillée d'effets, qui touche juste.

VILLESAVIN

« 5e Festival de la Céramique » au Château de Villesavin à Tour-en-Sologne 3 et 4 octobre 2015

Pour la 5ème année consécutive, des céramistes de tous horizons se retrouvent au château de Villesavin, les 3 et 4 octobre.
Cet événement est organisé par l'association de céramistes professionnels « Tout Terre ».

La renommée de ce Festival dépasse désormais largement nos frontières : Vous découvrirez ainsi les sculptures et poteries de céramistes venus des quatre coins de la France, mais aussi de la République Tchèque, d'Espagne, d'Allemagne…
Les « potiers musiciens » Éric et Olivier, vous enchanteront tout le week-end sur les airs des instruments de céramique conçus et fabriqués par Olivier.

Et bien sûr, le Festival reste avant tout un lieu d'échanges, de démonstrations et d'initiations : de nombreuses animations sont prévues et les céramistes se plairont à vous donner leurs conseils si vous souhaitez « mettre la main à la pâte ».
Les plus jeunes trouveront aussi leur bonheur, entre l'atelier de modelage et les animaux du parc du château.

« Demain, ma planète… » : C'est le thème du concours des potiers pour lequel vous pourrez voter pour essayer de remporter votre pièce préférée.
Les « Amis de Villesavin » seront fidèles au poste pour vous proposer restauration et bonne humeur.
L'entrée et l'ensemble des animations sont gratuits.
Nous vous donnons donc rendez-vous les 3 et 4 octobre pour ce week-end exceptionnel désormais très attendu chaque année !

Entrée gratuite de 10 h à 19 h.
Exposition-vente, animations, démonstrations.
Restauration sur place.

Contact : Jean et Sylvie ASTIER
Association Tout Terre
02 54 70 36 51
jeanetsylvie@lepaysdalentour.fr
www.touterre.com

ALL THAT JAZZ

Programmation

Mercredi 11 novembre
***Maceo Parker* - Funk**

Samedi 5 décembre
***The Puppini Sisters* - Swing**

Jeudi 7 janvier 2016
***Lucky Peterson* - Blues**

Vendredi 5 février 2016
***Sansévérino* - Swing Manouche**

Samedi 12 mars 2016
***Sirius plan* - Jazz & Blues**

Samedi 30 avril 2016
***Kenny Garrett* - Jazz**

Vendredi 13 mai 2016
***Opus Jam* - Motown a cappella**

VENTE ET RÉSERVATION
02 54 44 41 80 / atj@allthatjazz.fr / Cap'Cinéma
www.allthatjazz.fr / Réseau fnac / Ticket master

All that Jazz
VENDREDI
23 OCTOBRE
21H00
EN CONCERT
STACEY KENT
ALL THAT JAZZ AUX LOBIS
12 AV. MAUNOURY - BLOIS / 02 54 44 41 80
BILLETTERIE : LES LOBIS - OFFICE DU TOURISME - RÉSEAU FNAC - TICKETMASTER
CAP'CINÉMA saison 2015 - 2016 sur www.allthatjazz.fr

CHAMBORD

Une fréquentation record pour le 5e festival de Chambord

Après une quinzaine réussie avec une augmentation de la fréquentation de 30% par rapport à l'année 2014, Le Directeur général du domaine national de Chambord, M. Jean d'Haussonville, a clôturé le 18 juillet dernier la 5e édition du Festival de musique de Chambord.

L'occasion pour Jean d'Haussonville et Vanessa Wagner, directrice artistique du Festival, de remercier les artistes et spectateurs pour leur participation à cette 5ème édition exceptionnelle.

Alors qu'en 2014, les équipes du Festival avaient accueilli quelques 3.000 visiteurs pour un programme composé de seize concerts, l'édition 2015 du festival a quant à elle attiré plus de 4.000 spectateurs venus assister à treize concerts du 3 au 18 juillet dernier.

Un succès qui résulte avant tout du parti pris des équipes du domaine national de Chambord, qui souhaitent proposer au public une programmation qui, bien qu'exigeante, demeure variée et accessible, permettant à chacun de vivre un moment musical d'exception dans un cadre majestueux.
Avec des concerts qui se déroulaient pour la plupart dans la cour du château, cette édition 2015 a également offert quelques spectacles dans l'ambiance plus intimiste de certaines salles du château. Par ailleurs, comme chaque année, le Festival de Chambord est sorti « hors des murs » allant à la rencontre des habitants du territoire (cette année, sous les voutes de la chapelle de Saint-Dyé).

Rendez-vous à Chambord l'année prochaine, du 1er au 16 juillet 2016, pour la 6ème édition du Festival avec une nouvelle programmation remarquable, toujours guidée par cette même ambition d'excellence, d'originalité et de diversité.

Bae Bien U, d'une Forêt l'Autre
Du 27 septembre au 10 avril 2016

Bae Bien-U est incontestablement le plus grand photographe coréen d'aujourd'hui. Cette exposition est la première monographie de Bae Bien-U en France et est le résultat d'une longue résidence de l'artiste au château de Chambord. Elle regroupe sur 600 m² une cinquantaine de photographies de Bae Bien-U réunies au second étage du château, sous les voûtes à caissons du donjon. Montré dans les plus grands musées en Corée, au Japon, aux États-Unis, en Belgique ou en Espagne, le travail de Bae Bien-U se caractérise par un art consommé de la composition, un dévoilement de la beauté du monde déserté par l'humain, et une charge spirituelle qui va de pair avec la sensualité d'un grain somptueux.
L'ensemble s'articulera autour du regard sur les forêts de Chambord et de Gyeongju, la forêt de pins sacrée du sud de la péninsule, nécropole des anciens rois de Corée.

H. Lecomte
Hydrobulles
la nature en vert et bleu
Paysage
Piscine
Entretien
Allées, terrasses, espaces verts, clôtures, maçonnerie, abris, spas, traitement de l'eau, mobilier, accessoires
Portes ouvertes les 25, 26 et 27 septembre de 10 h à 18 h
www.lecomte-hydrobulles.fr
Hydro Sud
Tél. 02 54 46 07 42
110, rue de l'ancienne gare, La Gaucherie,
41250 FONTAINES EN SOLOGNE
contact-paysage@lecomte-hydrobulles.fr

DOMAINE DES HAUTS DE BRUYÈRES
Venez vivre l'expérience Center Parcs
le temps d'une soirée !
AQUA MUNDO
&
DÎNER
BOWLING
39€/pers.
tout compris(1)
RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE
OBLIGATOIRE AU 02 54 95 10 00(2)
(1) Accès au Domaine et à l'Aqua Mundo + un dîner pour 1 personne au Cocoon (hors boissons) + une partie de Bowling (7 personnes maximum). Offre valable jusqu'au 30 septembre 2015 inclus, uniquement du lundi au vendredi inclus à partir de 17h (hors vacances scolaires et jours fériés), dans la limite des places disponibles. Offre non cumulable avec des promotions déjà en cours et billetterie. (2) Paiement par CB uniquement.
CenterParcs
ensemble, vraiment

MOLINEUF

Molineuf, les 12, 13, 19 et 20 septembre 2015 10e Promenade Artistique au cœur de l'Art, au bord de l'eau

Une 10e édition, cela se fête !

L'aventure a commencé en 2006. Deux conseillers municipaux décident de suivre l'initiative de l'artiste Michel Bizieux « ouvrir les musées en milieu rural ». Ainsi est née, à Molineuf, la première exposition d'Art contemporain réunissant un noyau de bons artistes locaux qui permettent à la Promenade Artistique de voir le jour.

Depuis lors, l'exposition a connu un essor régulier : d'une dizaine d'exposants et 200 visiteurs la première année, la Promenade propose maintenant une quarantaine d'artistes et sa fréquentation s'est considérablement développée avec plus de 2.000 visiteurs en 2014.

Aujourd'hui, c'est tout le village, situé à 8 km de Blois, qui est dédié à la création contemporaine et au patrimoine durant deux week-ends, les 12/13 et 19/20 septembre 2015.
Dans ces lieux pittoresques, tout est conçu pour toujours mettre en valeur les artistes et leurs œuvres.

Pour cette nouvelle exposition évènement, la Promenade Artistique se renforce : des nouveaux sites au bord de la rivière la Cisse complètent les lieux toujours insolites (caves troglodytes, lavoir, serres, orangerie, chapelle, église...).

Et toujours plus de couleurs !
Dans son écrin de verdure, Molineuf, village bucolique et préservé, offre un panorama lumineux, riche et excitant sur la création contemporaine ouverte à de nombreuses disciplines artistiques.

La Promenade Artistique ouvre ses portes, cette année, à 25 nouveaux artistes pour 40 exposants talentueux : graphistes, peintres, graveurs, sculpteurs, illustrateurs, performeurs, photographes, vidéastes, plasticiens, installateurs, Land'Art, venant de toute la France ou même de l'étranger.
À souligner, ici un photographe de renommée internationale, Éric Maillet, là une plasticienne habituée du Palais de Tokyo à Paris, Sylvia Santana, ou encore un photographe argentin, Gabriel Cattaruzza.

Quant aux artistes régionaux, vous découvrirez un spécialiste du Sumie, Grégory Cortecero, deux artistes Blésois déjà bien connus, Étienne Magen et Rémi Boinot.

Sans oublier deux jeunes photographes locaux présentant un travail de recherche faisant le lien entre notre époque et la Renaissance.

500 ans, cela se fête aussi !
Des trésors à découvrir auprès des habitants accueillants qui ouvrent leurs maisons et leurs jardins.
Ainsi se crée un cheminement facile et agréable pour les piétons qui déambulent à plaisir, empruntant à leur gré l'attelage bucolique de la Ferme de Prunay, pour une échappée verte et culturelle.

Tout mérite le détour
L'aventure se doit d'être vécue entre champs, forêt et patrimoine.

Ici, le tourisme naturel entre Loire et Sologne et tourisme culturel au Pays des Châteaux ne font qu'un. Le Département et la Région Centre-Val de Loire vous accueillent !

Cette 10e Promenade Artistique, habituée à recevoir 2.000 visiteurs, sera épicée d'animations surprises, voire participatives.
Un voyage au pays de l'Art contemporain accessible à tous,

À découvrir absolument !

Promenade gratuite.
Horaire : de 14 h à 19 h. Plan de la visite à disposition dans tous les lieux.
Vernissage, le samedi 12 septembre à 19 heures, à la mairie.
Animation musicale les dimanches après-midi.

www.molineuf.fr
www.promenadeartistique-molineuf.com
Email : promenadeartistique.molineuf@gmail.com
Contact : 06 20 50 42 91
02 54 70 05 23 (mairie)

ASSOCIATION

Bientôt à Blois, une soirée différente rue Saint-Lubin pour les enfants du Laos

Depuis près de 10 ans, Ben porte un œil attentif aux actions de l'Éléphant Blanc, une association qui oeuvre au profit des enfants du Laos.
« Quand son président, Kham Saysanavongphet, m'a fait part de sa volonté de créer avec ses amis près de Vientiane des ateliers de formation professionnelle, il m'a semblé naturel d'apporter ma pierre à ce nouvel édifice de l'association. »

Une coopération avec les familles
Depuis bientôt quinze ans, l'Éléphant Blanc contribue à la scolarisation d'enfants et adolescents fréquentant 4 établissements scolaires au Nord de Vientiane - dotations en matériel scolaire, uniformes et couchages, informatisation de classes, construction de classes ou de puits. Chaque projet est construit en liaison avec les populations concernées qui coopèrent à la mise en œuvre et à la réalisation des travaux.

Une affaire de cœur
Depuis un an, l'association qui soutient la scolarité de plus de 2.000 enfants a décidé de prolonger son engagement en construisant deux ateliers de formation professionnelle (couture et mécanique) destinés à des adolescents qui ne peuvent poursuivre des études eu égard à la situation de familles pauvres en milieu rural. Ces structures offriront également aux jeunes gens cantine et dortoir afin de leur éviter de longues marches pour rejoindre un lieu de formation. Il n'est pas rare que de jeunes enfants parcourent plus de dix km pour rejoindre chaque jour leurs établissements scolaires.
Pour compléter cette affaire de cœur, Ben, le gérant du Ben Blues Bar de la rue Saint-Lubin, a convié le 4 septembre prochain des amis qui présenteront disques vinyle et affiches anciennes ou articles sérigraphies à côté du stand coloré de l'Éléphant Blanc qui proposera nems, samoussas et objet artisanaux. Dès la nuit tombante, une projection vidéo permettra aux visiteurs d'admirer les plus belles photos rapportées du pays du million d'éléphants.

Vendredi 4 septembre à partir de 18 h 30 au 41 de la rue Saint-Lubin.

JCD

ANIMATIONS

Rendez-vous dans les restaurants La Scala

Jeudi 10 septembre
Soirée Concert Country/blues/Pop/Folk « Trafic d'influences » Amboise, La Scala, 19 h réservation 02 47 23 09 93

Vendredi 11 septembre
« Soirée Casino » Vendôme, La Scala, 19 h, réservation 02 54 77 23 03

Jeudi 17 septembre
« Soirée Magie » Blois, La Scala, 19 h, réservation 02 54 74 88 19

Jeudi 24 septembre
Soirée Concert « Little Big Yaz » Concert Rythm'Blues. Romorantin, La Scala, 19 h, réservation 02 54 76 57 19

L'ÉTÉ SANS FIN
DE LA HALLE AUX GRAINS
TEMPS FORT DE LA RENTRÉE, FESTIF, CONVIVIAL ET FAMILIAL !
VENDREDI 11, SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015
HaG!
LA HALLE AUX GRAINS
— SCÈNE NATIONALE DE BLOIS —

Paradis, Impressions
Vendredi 11 septembre
20h30 théâtre nicolas peskine

les 7 minutes
Samedi 12 septembre
11h et 17h en extérieur

Paradis, Impressions
Samedi 12 septembre
17h théâtre nicolas peskine

La vie treshorrificque...
Samedi 12 septembre
19h grande halle

Cabaret Brecht
Samedi 12 septembre
21h hémicycle

La vie treshorrificque...
Dimanche 13 septembre
12h grande halle

Al Cubo
Dimanche 13 septembre
17h hémicycle

Retrouvez toutes les infos sur www.halleauxgrains.com

MONMOUSSEAU
A quelques minutes du Château de Chenonceau, partez à la découverte d'un lieu unique au cœur d'une des plus grandes caves de tuffeau en Touraine.
Une visite en trois temps où vous découvrirez, un patrimoine historique aménagé de sculptures et de rétroprojections lumineuses vous offrant une vision inédite des Châteaux de la Loire.
Au terme de ce périple vous serez enfin initié à la célèbre Méthode Traditionnelle, qui fait la réputation ancestrale de la Maison Monmousseau depuis 1886.
VISITE DES CAVES - DEGUSTATION
Caves Monmousseau - 71, Route de Vierzon – 41400 MONTRICHARD – 02 54 32 35 15
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

défi41

La boucle est bouclée !

Merci Ludo

Dès avril, l'Epicentre était à tes côtés

Pages 3 à 5

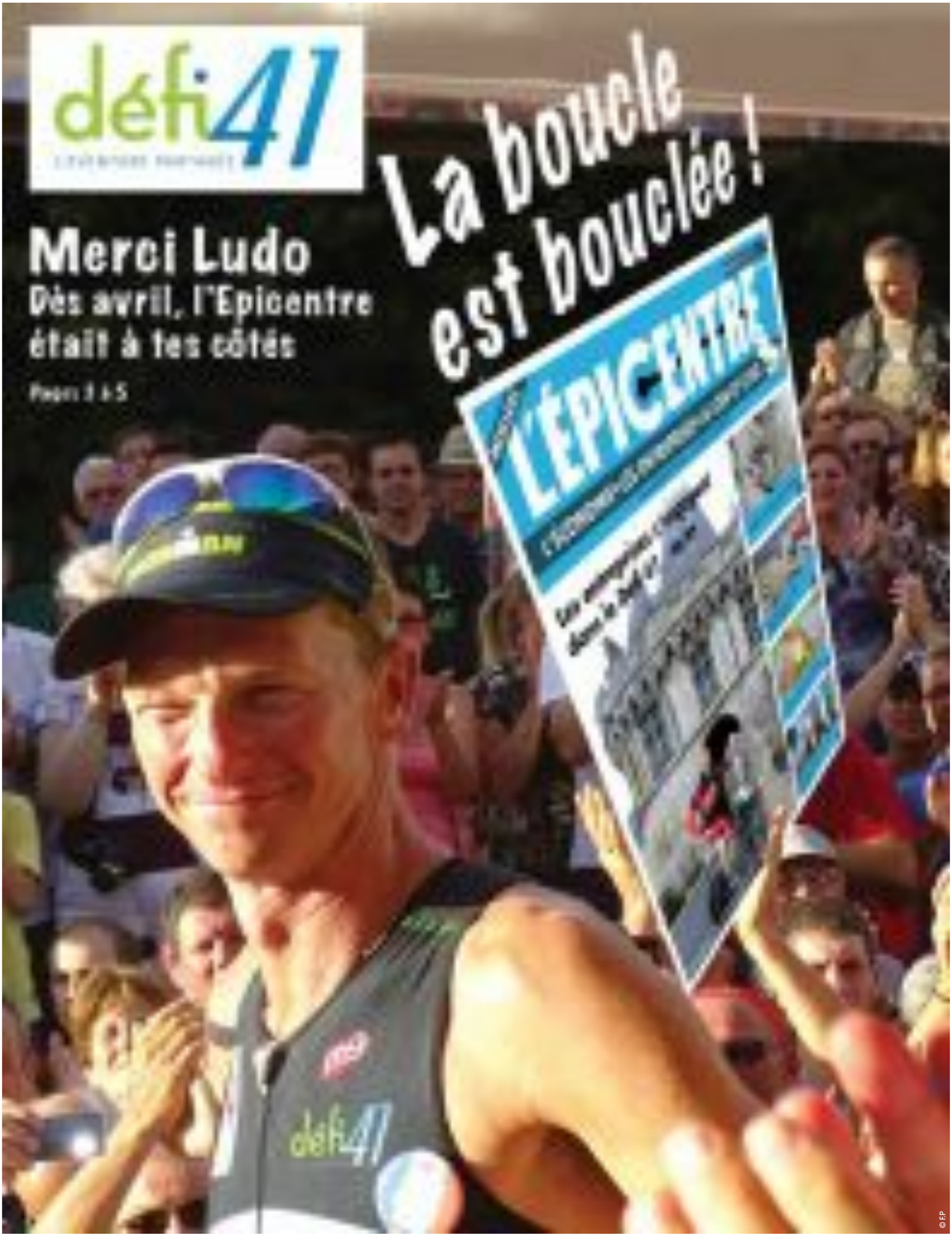

© EP